

PLEUMARTIN INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE PLEUMARTIN JANVIER 2025 N° 73



EDITO



Année bissextile de tous les « Maux »...

2024 aura été une année de 366 jours marquée par tant d'évènements (guerres, météo, crise politique, crise sociale, insécurité,...) aussi perturbants qu'inquiétants, voire bizarres ou anormaux.

D'où ces interrogations légitimes, en cette fin d'année, sur nos capacités à faire face et de répondre à tous ces éléments déstabilisants pour notre quotidien et de s'interroger sur ce qui nous attend demain.

Fort heureusement l'été aura marqué une pause : le temps des jeux olympiques et paralympiques,

événements magiques et exceptionnels, qui auront rassemblé et redonné du sourire et de la fierté au pays. Paris et la France auront été le centre du monde avec cette réussite, unanimement reconnue, démontrant une nouvelle fois, le potentiel français à organiser les plus beaux évènements de la planète. Aussi, peut-on, d'où cette fierté d'être français, mettre en évidence, également, la reconstruction de cette majestueuse Notre Dame de Paris, en un temps record.

Et notre Pleumartin dans tout cela !

Soyons également fiers d'être pleumartinois(e). Malgré les conséquences des évènements qui vont impacter nos finances locales, continuons à avancer, tête haute, pour développer et embellir notre commune.

Je citerai, en premier lieu, la rénovation énergétique de notre école Marcel PILOT, qui restera le gros chantier de l'année 2024, de citer, ensuite, la réfection générale de la toiture de la mairie et également celle de la maison MAIGRE, de l'aménagement du cimetière avec l'implantation de deux columbariums, de dix cavurnes, d'un jardin du souvenir et la poursuite du jointage des pierres du mur de clôture. D'autres travaux ont été effectués comme la pose d'un plafond avec isolation au stand de tir, la réfection de la pelouse du stade de football, le remplacement de citerne lié au changement de fournisseur de gaz à la gendarmerie, la poursuite du passage en leds de l'éclairage public, sans oublier le maintien de notre réseau routier dans le bourg et les hameaux.

Avec le programme Petites Villes de Demain, plan de l'Etat sur la période 2022/2026, le conseil municipal a élaboré un certain nombre d'implantations ou rénovations de projet structurants et valorisants pour notre commune. Nous poursuivons nos études et travaux pour parvenir, dans les meilleurs délais, à toutes ces concrétisations.

Nous n'oublierons pas, également, la vie économique et l'intérêt porté à nos industriels, artisans, commerçants qui apportent force, dynamisme et proximité à la population et le bassin de vie... sans omettre notre marché dominical, sous la halle, lieu de lien social.

Enfin, Pleumartin, c'est aussi un tissu associatif très diversifié, avec comme locomotive, le comité des fêtes par la qualité et la réussite de ses manifestations, et aussi, l'ensemble des animations proposées, pour tous les âges, par les autres associations.

Un petit clin d'œil à celles, à caractère social, pour leur accompagnement, dévouement et engagement auprès des personnes et familles en difficultés. Merci à toute cette belle générosité, à ce bénévolat exemplaire... en espérant que cela fasse des émules parmi la population pour s'engager dans la vie locale. Faire des constats, c'est bien, mais s'engager, c'est mieux... ainsi vivra notre PLEUMARTIN ESPRIT VILLAGE !!!

Les membres du conseil municipal et du personnel communal se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour 2025.

AVANÇONS ENSEMBLE !! ...

Votre Maire, Eric BAILLY

SOMMAIRE

EDITO	1	VIE ÉCONOMIQUE	20 à 24	ACTION SOCIALE	27 à 36
ACTUALITÉ MUNICIPALE	1 à 19	EDUCATION ET JEUNESSE	25 à 26	SPORTS ET LOISIRS	36 à 48

ECOLE MARCEL PILOT

Notre école primaire nécessitait une réhabilitation de fond, devenue vétuste et peu attirante pour les enfants et l'équipe enseignante.

Voilà, c'est chose faite... enfin nous allons présenter une nouvelle structure éducative avec un réaménagement de fond à commencer par la rénovation énergétique (isolation par l'extérieur, changement de l'ensemble des ouvrants portes et fenêtres, ventilation double flux sur l'ensemble du bâtiment, choix de matériaux à fort coefficients thermiques pour atteindre des économies d'énergie de l'ordre de 60%, voire plus...).



A cela s'ajoutent la réfection générale et la mise aux normes électriques, la plomberie, les sanitaires, l'accessibilité, l'aménagement des salles de motricité et de restauration (avec revêtement et isolation phonique pour cette dernière), l'extension et le réaménagement général des cuisines en self service qui fait le bonheur et qui responsabilise les enfants, réfection de l'ensemble des peintures pour redonner vie et couleur à l'ensemble des locaux.



- CUISINE ET SELF -

Un aménagement global de la cour de l'école est programmée, si possible, à l'été 2025.



- SALLE DE RESTAURATION -

Ces travaux représentent une enveloppe financière très importante, soit 1,5 millions euros hors taxes pour l'école et un coût estimatif, hors taxes, de 260 000 euros pour la cour.

Ces travaux, indispensables, sont nécessaires pour offrir à nos enfants (et futurs écoliers) ainsi qu'à l'équipe enseignante et à l'ensemble du personnel éducatif, un outil de travail attractif et un espace performant et participant, ainsi, à une qualité d'éducation visant à obtenir des résultats et évaluations permettant d'accéder au second cycle dans les meilleurs conditions.



- SALLE DE MOTRICITÉ -

Une inauguration sera organisée avec les autorités et financeurs. Cette journée « portes ouvertes » permettra également aux parents et à la population pleumartinoise de visiter notre école.

Meilleure éducation à nos enfants !!

Le Maire, Eric BAILLY

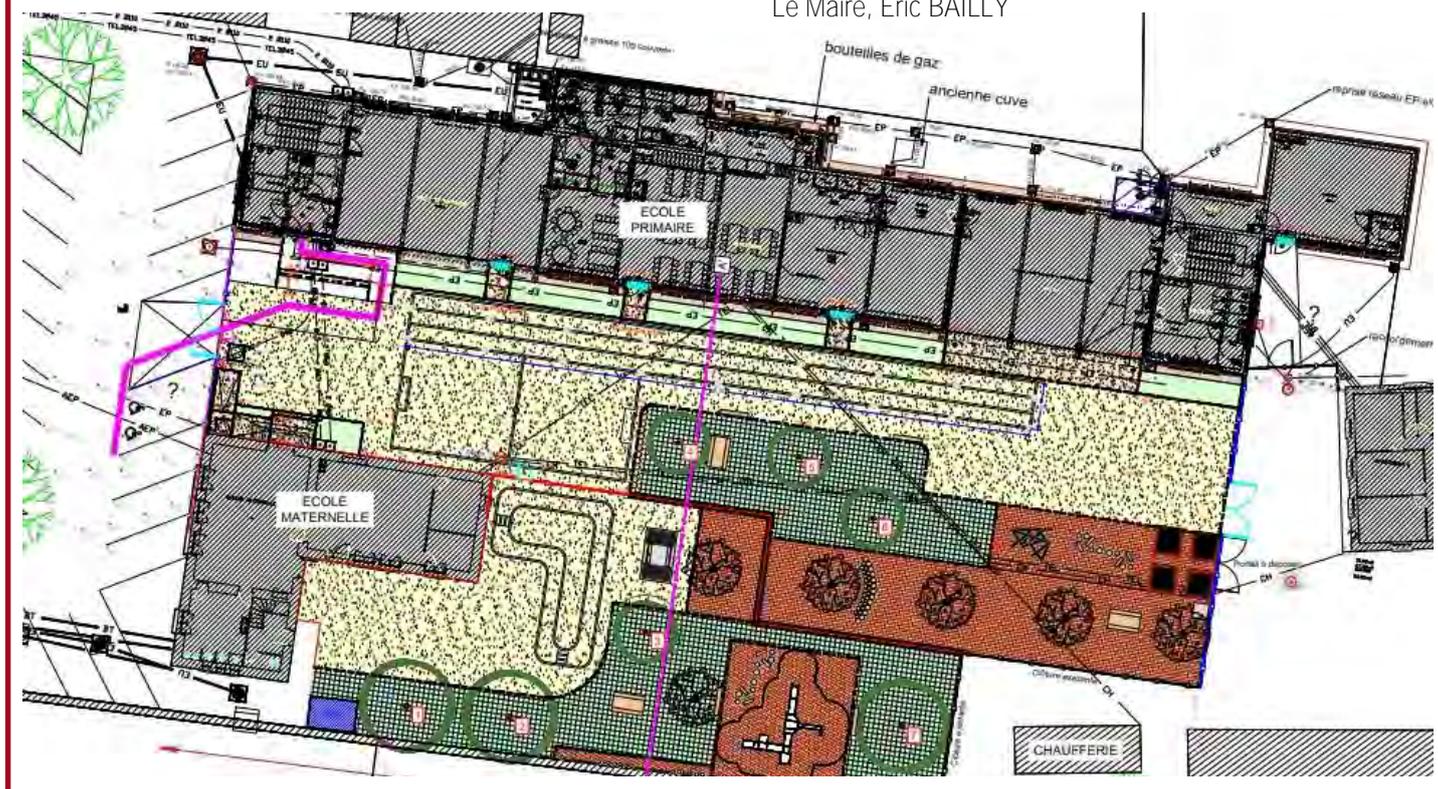


UNE COUR D'ÉCOLE OASIS EN 2025

Pour compléter la réhabilitation générale de notre école et ainsi embellir la qualité d'accueil des enfants, avec le conseil municipal, nous avons pris la décision d'une réfection totale de la cour de récréation et de proposer des espaces de détente, de loisirs et d'activités sportives...

Les matériaux seront composés de revêtements drainants et absorbants (nouvelle génération) pour les eaux de pluie, d'espaces de dalles engazonnées et aussi de zones de copeaux de bois sur les espaces ludiques et autour des arbres, d'aire de jeux, de carrés potagers, de bac à sable sans oublier la végétalisation par des arbustes et plantations complémentaires d'arbres pour casser ces îlots de chaleur qui se dégagent lors des périodes chaudes. Ces travaux prévus en 2025 devraient apporter de l'attractivité à nos petits, moyens et grands enfants.

Le Maire, Eric BAILLY



PLEUMARTIN PETITE VILLE DE DEMAIN

Notre commune a été retenue dans le dispositif d'Etat appelé « Petite Ville de Demain » dont l'objectif est de faire émerger des communes phares en milieu rural... c'est une reconnaissance et une fierté pour le futur de Pleumartin.

L'implantation, avec la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut, de l'espace France Services est une belle locomotive. Cette structure de proximité, exceptionnelle par sa fréquentation, répond aux besoins de la population du territoire avec le regroupement, dans un même lieu, des services de l'Etat et autres organismes, pour les besoins les plus courants.

Parmi les projets à venir et retenus dans le plan 2022/2026 figurent la réfection de la cour de l'école par végétalisation type « OASIS », l'implantation d'une micro-crèche pour répondre aux besoins de garde des enfants en bas âge.

Au niveau de l'habitat, nous encourageons la volonté de développer l'offre et la capacité d'accueil de nouvelles familles avec la création (étude en cours) de 12 logements locatifs par le bailleur social SEM-HABITAT dans les locaux de la maison MAIGRE, la construction de 7 maisons individuelles sur une parcelle privée, projet porté également par un bailleur social. Sur ce dernier dossier, le permis de construire est déposé et est en cours d'instruction par les services d'urbanisme.

Une réflexion est en cours pour un aménagement du Potet avec un aménagement paysager de loisirs, de détente, avec un kiosque dans les jardins. Un blocage demeure sur l'acquisition d'une parcelle de terrain indispensable pour l'avancement de ce dossier.

Voilà autant de bonnes et belles intentions pour faire évoluer et avancer notre commune.

Le Maire, Eric BAILLY



TERRAINS à CONSTRUIRE
ENTIÈREMENT VIABILISÉS

18€ le m²

Lotissement du BOCAGE
Rue des Noyers - rue du Petit Pont

Pleumartin
l'esprit village !

LA FIBRE OPTIQUE AVANCE

Depuis maintenant un an, nous constatons des travaux quasi permanents pour raccorder les administrés à la nouvelle technologie moderne de communication, à savoir la fibre optique.

Ainsi, avec déjà un bon nombre de raccordements effectués, **on se dirige vers un maillage progressif généralisé de l'ensemble des habitations de la commune, y compris, dans les hameaux les plus lointains du centre bourg.**



Lorsque l'ensemble de l'opération sera effectuée, il sera alors procédé ensuite à la suppression de l'ensemble des lignes « cuivre » qui nous raccordait auparavant.

RAPPEL : chaque foyer a la liberté de choisir son opérateur pour le raccordement de la fibre à son habitation lorsque vous êtes éligibles. Plus d'infos sur : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



LA TÉLÉPHONIE ENFIN COUVERT

Le pylône BOUGUES / SFR, implanté sur la route du Chêne, à proximité du complexe sportif, est, enfin, entré en fonctionnement.

Il vient compléter la couverture de **notre commune par l'ensemble des opérateurs de téléphonie.**

Ainsi, en 2024, les mises en service des antennes de téléphonie 5G pour SFR et BOUYGUES, le 30 mai, puis FREE, le 30 août, et enfin ORANGE, le 26 septembre ont amélioré la qualité et l'offre du réseau téléphonie sur notre commune.



C'est une belle avancée et des difficultés résolues au niveau communication pour nos administrés ou visiteurs extérieurs.

Le Maire, Eric BAILLY

UNE PÉNURIE D'ASSISTANTES MATERNELLES

Il devient de plus en plus compliqué, et c'est devenu un véritable problème, de trouver un mode de garde d'enfants en bas âge (0 à 3 ans) sur notre territoire. Pleumartin n'échappe pas à ce constat avec aujourd'hui, 1 assistante maternelle en activité (et 1 en congé maternité) alors qu'il y a peu, nous en comptons jusqu'à 8. Les plus anciennes dans la profession ont fait valoir leurs droits à la retraite tant méritée et par manque d'attractivité ou trop de contraintes, la relève n'est pas là. Face à cette situation d'urgence, j'ai pris la décision, avec mon conseil municipal, de poser notre candidature à une structure d'accueil auprès des services de l'Etat, du Département et de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault. L'acceptation de tous nous autorise à partir sur la construction d'une micro-crèche de 12 places, extensible à 16 places selon les besoins futurs. Ainsi, l'étude est lancée avec des visites de structures existantes, accompagnée par madame NASSE-
RON, animatrice territoriale de la MCL de la Roche-Posay, permettant d'élaborer une maquette de 180 à 200 m² et de lancer un appel d'offre pour maîtrise d'œuvre. L'aboutissement de ce projet est prévu en 2026.

Le Maire, Eric BAILLY

Comme nous nous y étions engagés de donner la parole à nos jeunes selon la volonté de chacun d'entre eux, plusieurs échanges ont eu lieu sur les modalités de fonctionnement, fréquences des rencontres, conseil municipal des jeunes...

Lors de la première véritable réunion, c'est un premier groupe de 8 à 9 jeunes, prêts à en accueillir d'autres, que nous avons rencontré avec Céline BERNARD, conseillère municipale en charge de cette jeunesse, réunion qualifiée d'enrichissante par tous.

Une check-list avait été déposée au préalable en mairie et nous avons abordé tous les sujets, des points les plus basiques à d'autres plus complexes, ceux pouvant être traités rapidement et d'autre nécessitant un financement important.

Ce qui est ressorti prioritairement de cette rencontre auprès de ces jeunes de 12 à 18 ans, ce sont les bases de fonctionnement avec la création d'une association plutôt qu'un conseil municipal de jeunes (peut-être plus tard ?) créer un bureau et lui donner une identité.

Un état des lieux sera refait à chaque rencontre future avec des sujets nouveaux au fil des mois.



Merci à ces jeunes qui portent un intérêt à leur commune que nous souhaitons voir s'intégrer progressivement dans la commune à travers leurs projets, les manifestations et les cérémonies.

BRAVO LES PETITS !

Le Maire, Eric BAILLY

La Conseillère déléguée, Céline BERNARD

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS



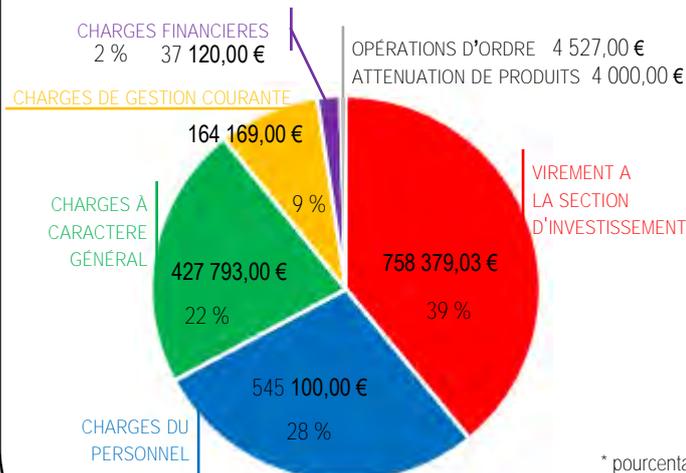
BUDGET COMMUNAL 2024

Le 22 février 2024, le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 qui laisse apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 950 757,75 euros et un excédent de la section d'investissement de 889 177,03 euros, soit un excédent cumulé des deux sections qui s'élève à 1 839 934,78 euros.

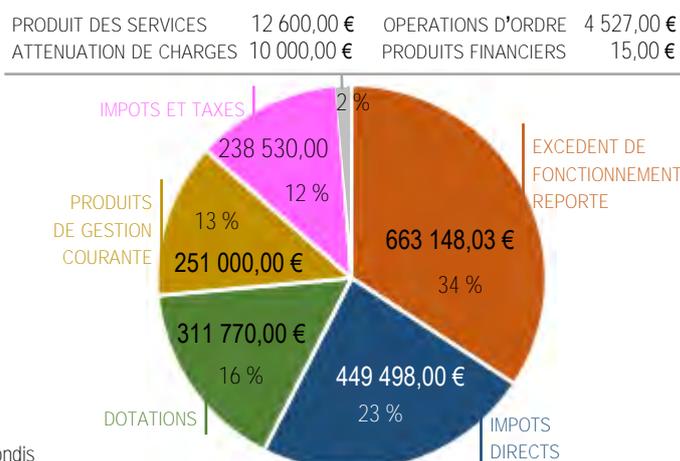
Le budget primitif 2023 se résume comme suit :

- la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 941 088,03 euros

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT*



RECETTES DE FONCTIONNEMENT*



- la section d'investissement s'équilibre à la somme de 3 046 701,08 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT*

	en euros	en %
Rénovation énergétique école	1 501 032,00	49,27
Végétalisation cour école	300 000,00	9,85
Toiture mairie	203 000,00	6,66
Micro-crèche	155 508,65	5,10
Immobilisations	133 215,38	4,37
Mairie façade	100 000,00	3,28
Voirie	100 000,00	3,28
Eclairage public bourg	91 000,00	2,99
Jeux enfants place	70 000,00	2,30
Remboursement emprunts	63 986,00	2,10
Mairie rénovation intérieur	60 000,00	1,97
Opérations patrimoniales	35 924,05	1,18
Eclairage public Crémille Le Clou	33 400,00	1,10

	en euros	en %
Toiture 28 avenue des Acacias	30 071,00	0,99
Gendarmerie	30 000,00	0,98
Révision PLU	29 930,00	0,98
Mairie réparation balustres	25 000,00	0,82
Cimetière	20 000,00	0,66
VMC EHPAD	17 000,00	0,56
Registres Etat Civil	16 480,00	0,54
Etude maison 28 avenue des acacias	11 000,00	0,36
Matériel salle polyvalente	10 000,00	0,33
Opérations ordre	4 527,00	0,15
Subvention équipement versées	4 527,00	0,15
Matériel service technique	1 100,00	0,04

* pourcentages arrondis

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	en euros
Subventions	956 307,10
Excédent investissement reporté	889 177,03
Virement section fonctionnement	758 379,03
Excédent fonctionnement capitalisé	295 486,87

	en euros
FCTVA	104 900,00
Opérations patrimoniales	35 924,05
Opérations ordre	4 527,00
Dépôt cautionnement	2 000,00

Le total des deux sections s'équilibre à la somme de 4 987 789,11 euros.

BUDGET COMMUNAL 2024

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux des impôts locaux communaux, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 33,89 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 33,81 %
- Taxe habitation sur les résidences secondaires 13,73 %

Annick GRATEAU

CATASTROPHE NATURELLE MAYOTTE

Le 15 décembre 2024, peu de temps avant les fêtes, l'île de Mayotte a subi un véritable cataclysme avec le passage du cyclone tropical CHIDO lequel a pratiquement anéanti cette île française, en plein cœur de l'océan indien.



Face à l'étendue des dégâts considérables privant cette population mahoraise de tout abris, eau, électricité, nourriture, la solidarité de la France s'impose d'elle-même pour apporter de l'aide, des secours, des vivres, et aider à la reconstruction.

Ainsi, à notre modeste niveau communal, le conseil municipal a pris l'initiative d'apporter un don de 1 000 euros par l'Association des Maires de France à la Croix Rouge.

RAPPEL : des dons, déductibles des impôts à hauteur de 75%, personnels et privés peuvent être envoyés.

ECLAIRAGE PUBLIC



Dans le cadre des économies d'énergie et de la transition énergétique, un plan global a été mis en place au niveau de notre commune pour le passage de nos éclairages de rue en leds. 258 points lumineux sont concernés avec un coût d'environ 1 000 euros par bloc d'éclairage.

En 2023, une première tranche avait permis le remplacement de 38 points d'éclairage. En 2024, ce sont 107 points qui ont été effectués pour 90 000 euros TTC financés à 50% par ENERGIES VIENNE.

2025 verra la poursuite des travaux avec la clôture de ce plan de remplacement des éclairages, au plus tard en 2026.



Le Groupe Sorégies, en charge de la gestion de l'éclairage public de notre commune, a mis en place une plateforme numérique de signalement des pannes d'éclairage public. Disponible depuis votre navigateur web, elle vous permet de déclarer une panne en moins d'une minute.

Pour signaler une panne ou en savoir plus, rendez-vous sur <https://soregies.wesignal.fr/fr/>

À partir de votre position GPS ou via une adresse que vous préciserez, sélectionnez sur la carte interactive qui apparaîtra le lampadaire concerné par la panne. Vous n'aurez plus qu'à valider votre signalement, Sorégies prendra ensuite le relais. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité d'apporter des informations complémentaires lors de l'enregistrement de la panne, mais aussi d'indiquer votre mail afin de pouvoir suivre l'état d'avancement de la réparation.

PLEUMARTIN INFOS pl eumar tin info s
bulletin d'informations municipales de la commune de pleumartin
janvier 2025 n° 73
MAIRIE 2 AVENUE JOURDE 86450 PLEUMARTIN
courriel : contact@pleumartin.fr
INFORMATIONS LEGALES
DIRECTEUR DE PUBLICATION Eric BAILLY, MAIRE DE PLEUMARTIN
REDACTION CONSEIL MUNICIPAL, SECRETARIAT DE MAIRIE, ASSOCIATIONS
CONCEPTION ET IMPRESSION MAIRIE DE PLEUMARTIN
CREDITS PHOTOGRAPHIQUES MAIRIE DE PLEUMARTIN, ASSOCIATIONS
DISTRIBUTION CONSEIL MUNICIPAL

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX

Un des premiers chantiers et investissements sur 2025 sera la réfection complète de notre aire de jeux pour enfants, place de l'Hôtel de Ville.

Cet ensemble ne répond plus aux nouvelles normes de sécurité et devenait obsolète par son vieillissement.

Les travaux sont programmés à partir de la 2ème quinzaine de janvier et durant février avec un changement des équipements de jeux, le renouvellement du gravillon et de la clôture.

Durant cette période, l'accès à l'aire sera interdit au public.

Le coût de cette opération s'élève à 35 000 euros TTC. Les travaux seront effectués par le personnel du service technique tant pour la qualité du chantier que dans un souci d'économies. Ce nouvel équipement sera opérationnel au retour des beaux jours du printemps et devrait attirer la curiosité des enfants.

Le Maire, Eric BAILLY



NOTRE MAIRIE : DES TRAVAUX ENCORE À VENIR

Après la réfection totale de la toiture et le changement des ouvrants (portes et fenêtres) en 2018, c'est le tuffeau malade, qui s'effrite de manière très importante, qui nécessitera des travaux pour enrayer cette dégradation.

Les consultations sont en cours, mettant en avant des chiffrages importants, pour l'ensemble du bâtiment.

Des travaux de réaménagements, de réhabilitation, d'entretien, d'éclairage en leds seront aussi nécessaires à l'intérieur pour redonner une nouvelle dynamique de vie et d'optimisation de fonctionnement pour notre personnel et au profit des administrés.

Tout ceci ne pourra se faire que sur plusieurs exercices budgétaires... au vu du volume de l'ensemble de ces travaux et des coûts à engager.

Le Maire, Eric BAILLY

TOITURE DE LA MAIRIE : QUEL CHEF D'OEUVRE !

Il y a un an maintenant se dressait un immense échafaudage, sur le parvis de la mairie, pour remettre à neuf la couverture en ardoise, habillée par de magnifiques sculptures en zinc, refaites à l'identique par des matrices.



Quel beau chantier ce fut, sur ces 3 à 4 mois de travaux, quelles belles compétences cette équipe de couvreurs, issus du compagnonnage de formation, enfin quelle belle entreprise cet établissement ROBERT de Loudun !

Ce fut un véritable régal ce suivi de chantier, tout paraissait simple malgré les complexités techniques de cette toiture.

Les compétences étaient sous contrôle d'un chef de chantier haut de gamme. Nous aimerions de nos jours ne rencontrer que des entreprises comme celle-ci, hélas, c'est loin d'être le cas...

C'est une magnifique toiture, qui a suscité beaucoup de curiosité, qui nous a été livrée à la plus grande satisfaction de nous tous et qui donne un nouveau cachet à l'architecture de notre belle mairie.



CHAPEAU
MESSIEURS,
DU GRAND ART !

Le Maire,
Eric BAILLY

MAISON MAIGRE

Remise à neuf de la toiture du bâtiment, 28 avenue des Acacias. Une belle réalisation de l'entreprise locale JEVANA.



EHPAD

Changement des VMC pour un meilleur confort des résidents.

COMPLEXE SPORTIF GUY JUGLA

Réfection de la pelouse du terrain de football et isolation du stand de tir pour un meilleur confort des licenciés des deux clubs.



VOIRIE EN 2024



- rue de l'Agréau : mise en œuvre d'enrobés et calage de l'accotement pour une réfection complète de cette voie.
- routes de l'Ecoterie, de Saint Sennery et de la Forêt : reprofilage à la grave-émulsion en finition en bi-couche coloris bleu.
- réfection en point à temps automatique (PATA) partielle sur l'ensemble des voies.
- avenue du 8 mai 1945 (route de la Roche-Posay) : réfection, remise en état dans le cadre du plan trottoirs du centre bourg commencé il y a 3 ans.

ENTRETIEN BROUAGE EN 2024

Le broyage des haies, talus et fossés a été réalisé par l'entreprise SARL GRAVELEAU. Les accotements et banquettes ont été effectués par notre service technique.

Pour l'année 2025, en plus des travaux de voirie, des travaux d'élagage au lamier seront réalisés en bords de route et chemins ainsi que des travaux de curage et profilage de fossé et arasement d'accotement.

Les nids de poule et trous sur la chaussée seront bouchés en enrobé par notre service technique lorsqu'ils sont constatés. N'hésitez pas à nous les signaler.

Jean-Pierre SOLIGNAC

PLU ET PLUI



La révision complète de notre Plan Local d'Urbanisme, qui a débuté au cours de l'année 2022, arrive dans sa phase finale.

Après de nombreuses réunions de travail avec notre bureau d'étude, une réunion publique et une réunion avec les personnes publiques associées, le plan de zonage et le règlement écrit sont en cours d'élaboration avant l'arrêt du projet au cours de ce premier trimestre.

Il s'ensuivra une enquête publique qui est programmée à la fin de l'été et l'approbation définitive de ce nouveau document d'urbanisme à la fin de cette année. Ce PLU communal devrait s'appliquer durant 5 ou 6 ans, avant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

En 2024, L'EPCI de Grand Châtelleraut a pris la compétence Urbanisme sur l'ensemble de ses 47 communes et procède actuellement au recrutement d'un bureau d'étude afin de travailler sur ce nouveau document.

Ce PLUI devra prendre en compte les modifications du Schéma de Cohérence Territoriale du seuil du Poitou dont l'objectif est de réduire de 40 % les zones d'artificialisation nettes (ZAN) sur l'ensemble des 4 EPCI faisant partie de ce SCOT (Grand Poitiers, Grand Châtelleraut, Haut Poitou et Vallées du Clain).

Ce nouveau PLUI sera plus restrictif que les documents actuels dans chaque commune.

Annick GRATEAU

UN PLAN COMMUNAL DES ENERGIES RENOUVELABLES

Sur demande de la Préfecture, toutes les communes du département devaient se positionner sur la planification et l'acceptation par leurs conseils municipaux, de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEN) à travers l'éolien, le photovoltaïque, l'agri-voltaïque, la méthanisation,...

Ainsi, une consultation publique a eu lieu auprès des habitants et des propriétaires terriens pour recenser leurs intentions sur ce sujet d'énergies renouvelables avec des projets portant sur plusieurs hectares.

RAPPEL SUR LES CONSTRUCTIONS SAUVAGES

Le droit des sols n'appartient pas à son propriétaire. Tout aménagement (construction neuve, transformation, modification sur bâtiment, garage, cabane de jardin, caravane, etc...) est soumis à une réglementation selon le code de l'urbanisme et impose une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable,...).

Hélas, nous constatons de plus en plus de dérives en ce sens et **un certain nombre d'équipements sauvages sont aujourd'hui identifiés** sur des propriétés, champs, jardins, bois...

Nous appelons les propriétaires à régulariser cette situation auprès de la mairie aux risques de voir les services de l'Etat intervenir et demander le démontage, de se voir dresser un procès-verbal, des poursuites judiciaires... enfin que des ennuis. Des opérations sont en cours avec les services de gendarmerie. **Merci de régulariser avant d'en arriver là !**

RAPPEL SUR LES DÉPÔTS SAUVAGES

Nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages de toute nature dans les bois, forêts, chemins, espaces privés etc..., d'épaves de véhicules sur propriétés privées ou forêts, qui sont autant d'atteintes graves à la santé et salubrité publique donc INTERDIT par la réglementation et inacceptable pour la propreté de la nature. **Tous ces actes d'incivilités sont condamnables.** Après constatation, des plaintes sont déposées auprès des services de gendarmerie qui viennent récemment d'identifier des auteurs

Jean-Pierre SOLIGNAC

Dominique CHEMIN

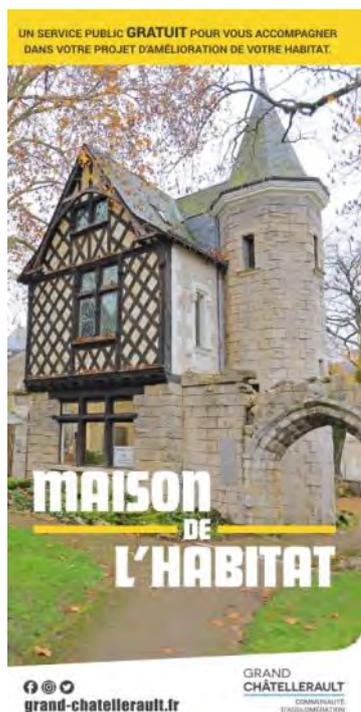
Après déposition des dossiers en mairie, la commission municipale, en charge des analyses, n'a retenu que quelques zones en agri-voltaïque et le préfet vient de valider le schéma communal retenu.

La commune de Pleumartin est limitée de part la surface de son territoire et est déjà pas mal agressée et entourée par l'éolien. **Il n'était pas concevable d'autoriser des projets de toute nature dans la périphérie du bourg et sa proximité, ce qui limite naturellement les possibilités.**

Le Maire, Eric BAILLY

LA MAISON DE L'HABITAT DE GRAND CHÂTELLERAULT

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT



L'équipe pluridisciplinaire de la Maison Intercommunale de l'Habitat de Grand Châtellerault est à votre écoute pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de rénovation et vous apporter gratuitement conseils et assistance dans le montage des dossiers de demandes de subventions.

Des aides financières spécifiques pour l'amélioration de l'habitat dégradé dans le centre-bourg : Depuis le 1er août 2024, des aides spécifiques sur le centre-bourg de la commune ont été mises en place avec la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, l'ANAH, le département de la Vienne et la commune, à destination des propriétaires de logements soucieux d'en améliorer la sécurité, l'usage, le confort et la rentabilité grâce à l'octroi d'aides financières majorées.

Ce dispositif permet aux propriétaires bailleurs, mais également aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, de bénéficier d'aides financières importantes, sous certaines modalités, pour un bien situé dans le périmètre du centre-bourg. Ces aides publiques peuvent représenter jusqu'à 50% du montant HT de travaux de votre projet.

Afin de connaître votre éligibilité, et bénéficier d'une simulation technique et financière viable pour votre projet en toute confiance, nous vous invitons à contacter la Maison intercommunale de l'habitat, guichet de service public d'accompagnement des propriétaires de Grand Châtellerault pour la rénovation de leur habitat.

Si votre projet est situé en dehors du centre-bourg et selon la nature des travaux envisagés, d'autres aides financières à la rénovation sont possibles.

Au sein de la Maison de l'habitat de Grand Châtellerault, les conseillers de la plateforme France Rénov' se tiennent à votre disposition pour vous aider à définir les travaux de rénovation énergétique les plus adaptés à votre logement et vous informer sur les aides financières mobilisables.

ATTENTION ! Face à la recrudescence d'actions commerciales frauduleuses sur le territoire, nous vous rappelons que la Maison de l'habitat est un service public qui ne réalise pas de démarchage téléphonique, ni commercial.

UN GUICHET UNIQUE POUR VOUS CONSEILLER EN TOUTE NEUTRALITÉ



POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX :

- d'ensemble pour un logement très dégradé
- de lutte contre l'habitat indigne
- d'amélioration énergétique
- d'adaptation à la perte d'autonomie
- de mise aux normes

Prenez vite rendez-vous !

MAISON DE L'HABITAT DE GRAND CHÂTELLERAULT

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

1, square Gambetta - Châtellerault

renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr

05 49 93 00 05



Accueil téléphonique

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et le mercredi après-midi de 14h à 17h

DES EXCÈS DE VITESSE ENCORE ET TOUJOURS ...



Nous en sommes tous conscients et le **déplorons... mais nous sommes aussi tous** des usagers que ce soit sur nos axes principaux, en rase campagne, aux entrées de **bourg, dans les rues du centre bourg...**

ALORS QUE FAIRE ?

Nous savons bien que certaines personnes ont la science infuse et des solutions à tout... alors nous sommes intéressés !!...

Et pourtant, un certain nombre de dispositions ont été prises, ces dix dernières années, avec la mise en place de panneaux **STOP sur différentes entrées et cœur de bourg, afin de casser cette vitesse et mettre les voitures, à l'arrêt un moment donné... Même si on s'aperçoit que l'arrêt est de moins en moins respecté de nos jours...** Des aménagements ont été effectués comme par exemple, au lieu-dit Le Faguet, avec passage à 50 km/h et mise en place de chicanes, ou encore le passage à 30 km/h dans le centre bourg ou la mise en place de 2 radars pédagogiques.

Nul n'est parfait au volant mais il y a des limites à la dérive, aux actes inadmissibles de danger et imprudences vis-à-vis d'autrui !!!

MALGRÉ LA COMPLEXITÉ, NOUS RESTONS DÉTERMINÉS.

Il faut savoir aussi que nous ne pouvons pas faire n'importe quoi, qu'il existe une législation routière à respecter et qui impose que tout aménagement, pour être autorisé, doit se situer en agglomération.

Aussi, en concertation avec les services départementaux de la DAEE, il a été convenu de réaliser des relevés de vitesse en deux points sur la route départementale n°14, route de Châtellerault, **de reculer les entrées d'agglomération sur cette voie** ainsi que sur la route départementale n°3, route de Poitiers, pour envisager quelques aménagements.

Nous souhaitons une bande blanche pour interdire de doubler **route de Châtellerault (en attente d'autorisation) et étudions d'autres aménagements possibles tels que des feux radars, des chicanes, des coussins berlinois, des bandes rugueuses, des surélévations en dos d'âne,... tout ceci en respectant les autorisations en vertu de la législation sans négliger l'aspect économique souvent très coûteux...**

Voici présentées nos intentions pour aller encore plus loin sur la sécurité publique routière sachant que la solution miracle **n'existera jamais et que les imbéciles et le manque de civilité existeront toujours...**

Nous constatons toutefois que la plupart de ces automobilistes irresponsables arrivent de l'extérieur et ne font que traverser notre commune... alors pour ceux-ci, à la brigade de gendarmerie de jouer ! ...

Le Maire, Eric BAILLY

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN CHIEN OU UN CHAT ERRANT ?

Si l'animal se laisse approcher et s'il ne porte pas de collier comportant le numéro de téléphone ou l'adresse de son détenteur, plusieurs démarches sont possibles :

FAIRE PLACER L'ANIMAL EN FOURRIÈRE : Prenez contact avec la **mairie pour qu'un service de ramassage puisse venir chercher l'animal. La fourrière vérifie si l'animal est identifié et** contacte son propriétaire. Au bout d'un délai franc de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

FAIRE APPEL À UNE ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE : Vous pouvez contacter directement les services de la SPA de Châtellerault, située au 1 rue Charles DARWIN, au 05 49 21 61 11.

DÉCHETS ET EXCRÉMENTS CANINS

Des distributeurs de sacs avec poubelles sont en libre service sur différents points du centre bourg.



Or, nous ne pouvons que déplorer et faire le constat navrant que certains propriétaires de « toutous » bravent la réglementation et leurs devoirs... Un simple geste élémentaire avec une poche offerte suffit !

Ces incivilités nuisent à la propreté et à l'hygiène de notre village, à ses habitants et à ses enfants qui fréquentent et traversent les pelouses, espaces verts ou accotements.

Ce n'est pas faire de la délation que de dénoncer ces attitudes inadmissibles... ces actes sont condamnables.

Nous sommes à votre écoute pour le bien être de tous.

Le Maire, Eric BAILLY

NETTOYAGE DES ESPACES PUBLICS

La commune a engagé une opération de nettoyage des surfaces en béton désactivé, sur le domaine public, place de l'Hôtel de Ville, ses trottoirs, des pourtours ainsi que la rue de la République et ainsi redonner un nouvel éclat de propreté pour un coût financier significatif.

Il est demandé aux riverains de porter un intérêt de propreté à chaque pas de porte pour un meilleur entretien dans la durée.



RESPECTONS LES EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

Aussi, un rappel est lancé auprès des riverains également pour éviter tout stationnement de véhicule hors des places de stationnement pourtant nombreuses, tout autour de la place.

Le stationnement sauvage sur ces bétons désactivés est **interdit** même devant chez soi, excepté sur le parking de la place.

Merci de faire preuve de civisme dans l'intérêt de tous et de la propreté de la commune.

Le Maire, Eric BAILLY

NETTOYONS NOTRE COMMUNE



Le 6 avril 2024, dans le cadre de la journée citoyenne, organisée par la municipalité, des habitants se sont retrouvés et ont parcouru, rues et chemins, à la recherche de déchets. Ainsi, 182 kg de détritrus ont été ramassés.

Un grand merci aux participants.

Nous aurions souhaité une présence massive des jeunes de la commune, des enfants de l'école accompagnés de leurs parents et pourquoi pas de l'équipe enseignante dans cette action pleine de bon sens et éducative pour nos élèves en lien direct avec le projet pédagogique sur le Développement Durable...

Une nouvelle action de ce type se déroulera le samedi 5 avril. Nous vous attendons nombreux, par votre engagement citoyen, pour nettoyer les incivilités des autres au service de notre commune.

Merci d'avance.

Le Maire, Eric BAILLY

REGLEMENTATION ENTRETIEN DES JARDINS

La réglementation rappelle à chacun ses devoirs d'entretien de jardin ainsi que les obligations de vos voisins.

Sur les terrains bâtis et non bâtis, le défaut d'entretien, voire l'abandon des terrains, peut faire courir des risques en matière de sécurité, salubrité et d'hygiène publiques, pour les occupants mais également pour le voisinage immédiat.

Essayez, de discuter des solutions éventuelles avec votre voisin. Si le dialogue est rompu avec lui, alors il est recommandé de consulter la mairie pour trouver une solution. Le maire peut activer des procédures de police spéciales et contraindre les responsables à remettre en état leur terrain.

Vous pouvez aussi faire appel à un conciliateur (auxiliaire de justice, gratuit) ou à un médiateur (coût partagé entre les voisins).

Si aucune des solutions précédentes n'a porté ses fruits, il ne vous reste comme seule et dernière alternative à mener une action en justice. Cette procédure prend du temps et est également coûteuse, d'où l'intérêt d'entretenir des relations de bon voisinage...

INFORMATIONS DE VOTRE SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

DES BONS RÉSULTATS À RENFORCER

L'année 2024 confirme la tendance à l'augmentation des tonnes collectées en emballages et papiers et en parallèle une baisse des sacs noirs. Cependant, cette tendance positive est minorée par deux augmentations :

- celle du refus de tri, c'est-à-dire les déchets non conformes déposés dans les contenants jaunes,
- et les tonnes de tout-venant collectées dans les déchèteries.

Ce sont deux axes de travail pour 2025. L'année verra également la fin de l'harmonisation des modes de collecte sur l'ensemble du territoire du SIMER. Cette démarche est une nécessité pour répondre aux enjeux réglementaires, économiques et environnementaux.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont en horaire d'hiver jusqu'au 31 mars avec une fermeture à 17h (au lieu de 18h). Elles sont fermées les jours fériés. Pour être informé des fermetures exceptionnelles, consultez le site internet, Facebook ou l'appli.

CALENDRIER DE COLLECTE 2025



Votre calendrier de collecte 2025 est disponible :

- en ligne sur le site internet : www.simer86.fr
- sur l'appli MonTri avec la possibilité de saisir l'adresse
- dans votre mairie

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE, OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT

Pour régler votre redevance, vous avez la possibilité de choisir :

le prélèvement mensuel ou à échéance.

Pour cela, rien de plus simple :

- compléter le mandat SEPA (disponible sur www.simer86.fr),
- et retourner le avec votre RIB par courrier.

LE PRÉLÈVEMENT MENSUEL c'est :

- €
- SIMPLE
- AUTOMATIQUE
- SÉCURISÉ

N'attendez plus, adhérez dès maintenant !

REDEVANCE INCITATIVE

redavance@simer86.fr - 05 49 91 99 60
www.simer86.fr

VENTE DE COMPOSTEURS

à tarif réduit.
Retrait en déchèteries.

conditionné en kit
101 x 101 x 18 cm
composteur monté
101 x 102 x 85 cm

CONDITIONS ET RÉSERVATION
WWW.SIMER86.FR

SIMER

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI MONTRI pour faciliter votre quotidien

Nos services

- www.simer86.fr
- Guide du tri
- Carte des points de collecte
- Calendrier de collecte
- Demandes et signalements
- @EcoPole
- Actualités du territoire
- Alertes personnalisées

Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets
Eco-Pôle - La Poudrenne 86320 SILLARS / 05 49 91 96 42 / ecopole@simer86.fr

INFORMATIONS DE VOTRE SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

STOP AUX INCIVILITÉS

Les sacs noirs déposés au sol sont assimilés à du dépôt sauvage (non conforme au règlement de la collecte), seul les sacs rouges sont acceptés.

Le SIMER travaille avec les collectivités pour lutter contre ces incivilités.

Les sacs noirs, c'est DANS les points d'apport collectif et non à côté.

Les emballages et les papiers en vrac DANS le point d'apport collectif.



Un composteur partagé n'est pas une poubelle ! Pour le bon fonctionnement de cet équipement, et le respect de tous, quelques règles s'imposent. Elles évitent bien des désagréments.



EAUX DE VIENNE

Dans le cadre de l'amélioration de ses services, Eaux de Vienne a mis en place, depuis le 1er janvier 2025, une nouvelle organisation concernant la relève des compteurs d'eau.

Désormais, deux relèves réelles seront effectuées chaque année sur les compteurs d'eau des administrés.

Les objectifs ? Garantir une facturation basée sur des **consommations réelles**, **détecter plus rapidement d'éventuelles fuites** et avoir une meilleure maîtrise de sa consommation d'eau et de son budget.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket



MAIRIE DE PLEUMARTIN

2 avenue Jourde
86450 PLEUMARTIN
tél 05 49 86 50 10
contact@pleumartin.fr

Jours et horaires d'ouverture au public :

Lundi Mardi Mercredi 9h à 12 h et 14h à 18h
Jeudi 9h à 12 h
Vendredi 9h à 12 h et 14h à 18h

www.pleumartin.fr

Page facebook

Panneaupocket

24

du 2 sept. 2024
au 5 juillet 2025

bustac.com

CONTACTS

- Agence TAC Kiosque
Bd Blossac - 86100 Châtellerault
lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 15h à 18h
- Allô TAC
05 49 21 15 15
lundi au vendredi de 7h30 à 19h
- bustac.com
- Appli Mobilitic
- facebook.com/ReseauBusTac
- instagram.com/ReseauBusTac
- bustac@keolis.com

bustac.com



Pour se rendre à La Roche-Posay ou Châtellerault, pour aller aux rendez-vous médicaux ou au travail..., vous pouvez utiliser le service de bus, la ligne 24, avec plusieurs allers-retours journaliers.

Ce panel d'horaires doit permettre à chacun de trouver le créneau à sa convenance pour un coût très modeste et moins cher que de prendre sa voiture ! (tarif à l'unité, abonnements,...).

Alors n'hésitez plus !! faites vivre ce service de proximité coûteux pour le Grand Châtellerault et de justifier cette nécessité de service de proximité à Pleumartin... qui fut particulièrement difficile à obtenir, alors préservons-le !!

24

Direction Châtellerault - HÔTEL DE VILLE

DU LUNDI AU SAMEDI

Horaires jusqu'au 5 juillet 2025

**Ticket
1 heure
1.30€**

Pleumartin	HALLES	6.55	8.40	10.55	12.45	14.20	-	17.35	-
	PAVILLON ROSE	7.01	8.46	11.01	12.51	14.26	15.59	17.41	19.09
La Roche-Posay	OFFICE DE TOURISME	7.06	8.51	11.06	12.56	14.31	16.04	17.46	19.14
	CHAUMETTES	7.08	8.53	11.08	13.08	14.33	16.06	17.48	19.16
Coussay-les-Bois	CENTRE	7.14	8.59	11.14	13.04	14.39	16.12	17.54	19.22
	GARE SNCF	7.32	9.17	11.32	13.22	14.57	16.30	18.12	19.40
Châtellerault	HÔTEL DE VILLE	7.34	9.19	11.34	13.24	14.59	16.32	18.14	19.42

24

Direction La Roche-Posay - PAVILLON ROSE / Pleumartin - HALLES

DU LUNDI AU SAMEDI

Horaires jusqu'au 5 juillet 2025

Châtellerault	GARE SNCF	6.08	7.55	9.25	11.55	13.30	15.25	16.45	18.35	19.40
	HÔTEL DE VILLE	6.10	7.57	9.27	11.57	13.32	15.27	16.47	18.37	19.42
Coussay-les-Bois	CENTRE	6.30	8.17	9.47	12.17	13.52	15.47	17.07	18.57	20.02
	CHAUMETTES	6.36	8.23	9.53	12.23	13.58	15.53	17.13	19.03	20.08
La Roche-Posay	OFFICE DE TOURISME	6.38	8.25	9.55	12.25	14.00	15.55	17.15	19.05	20.10
	PAVILLON ROSE	6.40	8.27	9.57	12.27	14.02	15.59	17.17	19.09	20.12
Pleumartin	HALLES	6.48	8.35	10.05	12.35	14.10	-	17.25	-	20.20

FRANCE SERVICES

FRANCE SERVICES : BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

France services est un guichet unique qui permet à chacun d'être accompagné pour réaliser ses démarches auprès de différents organismes publics : France Titres, ministère de la justice, chèque énergie, Finances publiques, France Travail, Assurance retraite, Assurance maladie, CAF, MSA, La Poste, France Rénov', URSSAF, SNCF et Direction départementale de la protection des populations.

Ce service gratuit, géré par la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault, s'adresse à tous, quelque soit le lieu d'habitation.

Depuis l'ouverture en octobre 2021, ce sont plus de 13 000 démarches administratives qui ont été réalisées à l'espace France services de Pleumartin.

Pour la bonne réalisation de votre démarche, contactez les agents France services, ils vous donneront les informations ainsi que les documents nécessaires.

PERMANENCES DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Utiliser son ordinateur, son smartphone ou sa tablette, naviguer sur internet, envoyer un e-mail, faire une démarche numérique... les conseillers numériques sont là.

Pour répondre à vos besoins, ils proposent des accompagnements individuels ou en groupe (sur rdv). Ce service est entièrement gratuit.

les lundis de 9h30 à 12h et les jeudis de 14h à 16h30.

Plus d'informations : 06 07 73 33 77

E-mail : conseillers-numeriques@grand-chatellerault.fr.



AUTRES PERMANENCES

Espace France Rénov' : 3e mardi du mois de 14h à 16h30, sur rdv au 05 49 93 00 05

Point conseil budget (UDAF 86) : 4e mardi du mois de 13h30 à 16h30, sur rdv au 05 49 60 50 84 ou 06 99 52 88 03.

Assistants sociaux de secteur : jeudi de 9h à 12h15, sur rdv au 05 49 21 38 51

Protection maternelle et infantile : 1er et 3e jeudi du mois de 9h à 12h15 ; avec médecin et/ou infirmière, sur rdv au 05 49 21 38 51

Action Emploi : 3e jeudi du mois de 13h30 à 17h30, sur rdv au 05 49 85 68 76

Mission locale Nord Vienne : vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h30, sur rdv au 05 49 20 04 20

FRANCE SERVICES

Adresse : 32 avenue des Acacias 86450 PLEUMARTIN

Contact : 05 49 23 70 88 – pleumartin@france-services.gouv.fr

Horaires : Lundi : 9h-12h15

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h-12h15

Jeudi : 9h-12h15 / 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h15 / 13h30-16h30

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

Au sein de l'espace France services, une agence postale vous permet de réaliser des opérations financières (retrait ou dépôt d'espèces jusqu'à 500€ par semaine pour les clients Banque Postale) et des envois de courriers et colis (affranchissement et vente de produits).



ESPACE REGIONAL D'INFORMATION DE PROXIMITE

DES QUESTIONS SUR VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL ? AYEZ LE RÉFLEXE ERIP ! Tout âge, tout public
Chacun(e) peut être amené(e) dans son parcours professionnel, à se questionner sur son projet, et cela, peu importe son âge ou sa situation. Vous souhaitez changer de métier ? **Une envie d'évoluer, de vous former ?** Vous avez besoin de faire reconnaître vos compétences ? Créer ou reprendre une entreprise, vous y pensez ?

L'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP) du Châtelleraudais vous aide à atteindre votre objectif. Bénéficiez d'une écoute attentive, d'un service personnalisé et près de chez vous, en RDV individuel ou en atelier.

En prenant RDV, vous profiterez d'un premier niveau d'informations et de conseils sur les dispositifs d'orientation et de formation. Vous réfléchirez ensemble aux différentes démarches à mettre en œuvre afin de multiplier vos chances de faire aboutir votre projet. Si besoin, vous serez mis en relation avec les structures partenaires pouvant vous accompagner.

Pour bénéficier de ce service gratuit, prenez vite rendez-vous !

Tel. : 05 49 20 04 20

Email : erip-chatelleraudais@mlnv.fr

Page web : www.missionlocalenordvienne.fr/erip-espace-regional-dinformation-de-proximite/

(des vidéos de témoignages de bénéficiaires sont consultables depuis cette page web)

L'ERIP Châtelleraudais peut vous recevoir sur RDV au plus près de chez vous : convenez d'un lieu de rencontre (mairie, ...) lors de votre prise de contact.

L'ERIP Châtelleraudais est porté par la Mission Locale Nord Vienne. Il est co-financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne via le Fonds Social Européen (FSE).

« Nous souhaitons que chacun accède facilement au plus près de chez lui à une information fiable et personnalisée, afin de faire des choix éclairés sur son avenir professionnel. »



NOTRE MARCHÉ DOMINICAL

Notre petit marché du dimanche matin, sous notre magnifique halle, est devenu un rendez-vous incontournable pour les fidèles et pour l'ambiance des marchés campagnards. Un lieu où il fait bon vivre, lieu de rencontres et d'échanges, enfin un lieu de lien social.

Déguster des produits locaux, huîtres, charcuteries, fromages, accompagnés d'une bouteille de vin ou d'un champagne, autour d'une table pour de vrais moments de convivialité, c'est cela l'ambiance du marché. Sans oublier les animations apportées régulièrement par l'association APAC ou les moments musicaux par l'association Atelier des Possibles



Voici une liste non exhaustive de produits proposés par les commerçants présents régulièrement et fidèles de notre marché : fruits, légumes, huîtres, viande (agneau, veau et bœuf), rôtisserie (poulet), produits asiatiques, vins, champagne, épicerie fine, plants, chaussures, vêtements, maroquinerie, etc...

A savoir aussi que nos commerçants locaux sont également ouverts.

VENEZ ACHETER, CONSOMMER, vous détendre dans cette ambiance bien sympathique...

Un regret toutefois sur la fréquentation pas très nombreuses des pleumartinois (pourquoi ?) alors que nous sommes très satisfaits de la fréquentation des populations environnantes...

Les commerçants, l'APAC et le Conseil Municipal vous attendent nombreux, chaque dimanche, sous la halle.

Le Maire, Eric BAILLY

COMMERCE ARTISANAT : SERVEZ-VOUS LOCAL ! ACHETEZ LOCAL !

C'est toujours une certaine fierté lorsque l'on peut annoncer l'arrivée d'une nouvelle activité, artisanale, commerciale ou autre sur la commune.

Un tissu économique en bonne santé est prépondérant à la **bonne santé d'une commune**.

Ainsi, TERRENA, après plusieurs années de discussions avec **les dirigeants et le conseil d'administration et notre volonté de voir revivre une activité commerciale**, vient de créer un magasin grand public et professionnels TERRENA PRO pour faire **oublier le très regretté GAMM VERT**. C'est une belle revanche pour cette équipe sympathique prête à vous accueillir et **répondre à vos attentes**. Alors n'hésitez pas à leur rendre visite.

Les Pompes Funèbres DUHMAUX ont ouvert un magasin local **pour proposer toutes les démarches liées aux obsèques**. C'est un nouveau service de proximité toujours appréciable lorsque l'on est dans la difficulté et dans la peine. Souhaitons leur la **bienvenue... comme à Stéphane FORÊT-DELEAU**, artisan de

vannerie d'art, qui s'est installé au Chilauly. Un local est en cours de construction, rue des Tilleuls, à côté de la clinique vétérinaire, pour accueillir un service de toilettes canins (chiens) et félins (chats). Soyons patients, encore quelques



mois avant son ouverture. Dans cette attente, madame Louise MERLIÈRE, exerce à Leigné-les-Bois, La Grande Chauffetière, alors n'hésitez pas à intégrer sa clientèle (tél : 07 80 99 86 69).

Le Maire, Eric BAILLY

ATELIER DE VANNERIE D'ART AOZILH

Plongeons dans l'univers de la vannerie, un art ancestral qui requiert à la fois technique et créativité. À Pleumartin, Stéphane FORÊT-DELEAU redonne vie à ce métier d'art, le faisant évoluer tout en respectant les traditions.

Après une carrière dans la recherche, Stéphane a choisi de se consacrer entièrement à la vannerie avec passion. Son atelier AOZILH est devenu un lieu de création où naissent des pièces uniques et contemporaines. Des paniers aux luminaires en passant par le mobilier, ses œuvres témoignent d'un savoir-faire exceptionnel et d'une sensibilité artistique.

En utilisant des matériaux naturels comme l'osier, le bambou, le phormium, les écorces et bien d'autres encore, Stéphane crée des objets esthétiques et fonctionnels. Mais au-delà de la simple fabrication, il s'intéresse à l'histoire de la vannerie et aux techniques traditionnelles, tant en France, en Europe ou à **l'autre bout du monde**. Il enrichit ainsi ses connaissances et intègre de nouvelles techniques à son travail.

Stéphane est un vrai artiste qui, à travers ses créations, nous invite à redécouvrir la beauté des objets faits à la main et à valoriser un patrimoine immatériel. A ce titre, il ouvre son atelier en organisant des stages régulièrement tout au long de **l'année**. Il s'installe à Pleumartin et proposera très prochainement un lieu d'exposition ouvert au public.



Atelier de vannerie AOZILH
Stéphane FORÊT-DELEAU
1, lieu-dit le Chilauly 86450 Pleumartin
Accueil à l'atelier sur rendez-vous
tél: 06.69.48.10.90
stephane.deleau@aozilh.com

Pour plus d'informations sur les créations et les stages
www.aozilh.com

POMPES FUNÈBRES DHUMAUX

Les pompes funèbres DHUMAUX, installées depuis 2012 sur la commune de Preuilly-sur-Claise, ont ouvert un établissement secondaire, à Pleumartin, au 5 place de l'Hôtel de Ville, bureau accueil famille et articles funéraires.

Nous vous apportons un nouveau service de proximité.

Notre équipe est là pour vous accueillir, dans vos démarches funéraires, et mettre à votre disposition son expérience et ses connaissances.

Notre savoir faire en matière de marbrerie, nous permettent de proposer, la pose de caveau, columbarium et cavurne, et de concevoir avec vous un monument qui répond à votre attente en tenant compte de votre budget.

Les gérants, Christophe DHUMAUX
Marie-Line DHUMAUX

Contact : 05 49 86 80 28 06 78 61 79 35

Site internet : www.pf-dhumaux.fr



ASSOCIATION PLEUMARTINOISE DES ARTISANS ET COMMERCANTS

Suite à l'assemblée générale, l'association se porte bien, le bilan financier est positif, une très belle année 2024. Nous sommes pas très nombreux, mais cela fonctionne. Le résumé de l'année est le suivant :

Le marché de producteur a été un beau succès, un grand merci à la Compagnie TROUBLIONNE pour avoir animé ce marché. Merci aux Pleumartinois d'avoir répondu présents, ainsi que les personnes des communes voisines.



Pour la fête de musique, une soirée karaoké a été organisée, ambiance de folie.

La soirée pot au feu a été elle aussi un beau succès. Le but de cette soirée étant de rassembler nos commerçants d'hier et d'aujourd'hui. Une plante a été offerte à la doyenne des commerçants d'hier, Mme Jacqueline MARTIN.

La vente de crêpe sur le marché le dimanche matin est toujours un succès, comme le marché de Noël avec la vente de soupes et de crêpes. En ce qui concerne la vente de crêpes du dimanche 1er décembre 2024, tout le bénéfice a été versé à l'Association des Parents d'Elèves.

Des tombolas gratuites avec des bons d'achat à gagner ont été organisées en partenariat avec le crédit agricole.

Pour l'année 2025, une autre manifestation sera proposée, un concours de pétanque au stade.

Pour finir, je remercie toute mon équipe, Johnny, Marie-Aude, Adrien, Pamela, Christophe, Sylvie, Isabelle, Pascal, Flavie, Marie, Patrick, Maggaly, Thierry, Sandrine et Bernard.

La Présidente, Lydie REAULT



TERRENA PRO

TERRENA PRO

14 avenue de la Belle Indienne

Tél : 05 49 86 51 17

Jours et horaires d'ouverture :

- lundi 14H -18H

- mardi au vendredi 8H30 -12H et 14H-18H

- samedi de 8H30 à 12H



Nous avons inauguré, le 22 novembre 2024, le nouveau magasin TERRENA PRO de Pleumartin. Ce magasin fait partie d'une flotte de 110 magasins appartenant à la coopérative TERRENA. Ce nouveau magasin est le second dans la Vienne, après celui de Lusignan.

Prix de la construction : 300 000 euros.

Ce magasin est géré par 4 personnes : Jérémy BUCHER, responsable du magasin, Hervé BROULEAUD, Maxime FILLAUD et un apprenti.

Nous avons aussi un technico-commercial itinérant sur le secteur de Pleumartin qui est présent pour proposer des matériaux de construction ou répondre à des projets par devis chez les agriculteurs mais aussi chez les particuliers.



Ce magasin libre-service vous propose un large choix de famille de produits :

- végétaux : plants de fraisiers, pommes de terre, oignons, ail, tomates, choux, salades, fleurs diverses...

- jardinage : outils d'arrosage, terreaux, engrais, outils du potager, outils de taille, raticides...

- matériaux : avec toute une gamme de produits pour les travaux de maçonnerie, de peinture et de rénovation : clouterie, visserie, boulonnerie, plomberie, tuyau PVC et gouttières...et des matériaux de construction pour le jardin : bordure, graviers décoratifs...

- bricolage : avec de l'électro portatifs, perceuses, meuleuses, tournevis, clés, ...

- vêtements chaussants : chaussures de sécurité, bottes, cottes, vestes de travail...

- matériaux gros œuvre : avec une sélection de ciments, sable, gravier, fers à béton, chainage plat, longrines, drains

- ménager : produits ménagers, pellets....

- des bouteilles de gaz : butane, propane ;

- de l'alimentation animale pour la basse-cour, les animaux de fermes et de compagnie ;

- terroir : vins, bières, sirop, petites friandises, produits locaux..

- matériel d'élevage : petits matériels d'élevage (tétine, abreuvoirs), tubulaires, piquets de clôtures...

Il est ouvert aux agriculteurs, professionnels et aux particuliers. Nous serons très heureux de vous accueillir dans ce nouveau concept de magasin claire, lisible, aéré avec du personnel à votre écoute.

Le responsable, Jérémy BUCHER

ATELIER NÉNUPH'ARTHÉRAPY

Ma passion a commencé depuis toute petite, j'ai toujours aimé jouer avec les couleurs, elles font partie de mon univers, de mon patrimoine intérieur... pourtant je suis issue d'une famille aux antipodes des milieux artistiques quels qu'ils soient, je me suis donc construite toute seule.

PEINTURE : au collège j'ai découvert la gouache façon aquarelle, mais ai trop peu dessiné. Ce n'est qu'à la veille de ma trentième année que j'ai enfin réellement commencé à peindre, seule puis auprès d'une maîtresse : huile, acrylique, pastel sec et gras, fusain, pierre noire et blanche... avec des pinceaux ou avec les doigts.

PEINTURE ET ART-THÉRAPIE ANALYTIQUE : la peinture, dans tout ce qu'elle apporte, m'a conduite à mettre cet art au service de personnes et de l'entraide, c'est ainsi que j'ai passé mon diplôme d'art-thérapeute analytique en 2012. Il n'y a **jamais de coïncidences ni de hasards...**



L'ATELIER NÉNUPH'ARTHÉRAPY est né en février 2020 lors de mon arrivée à La Roche-Posay puis à Pleumartin où je réside définitivement depuis plus de 4 ans. L'atelier accueille toute personne attentionnée à son bien-être et mieux-être, désireuse de s'exprimer non pas par des mots mais par l'expression picturale spontanée et intuitive. Moment de détente et de lâcher-prise, moment pour soi, l'art-thérapie ne nécessite pas de savoir dessiner ou peindre car ne relève pas des beaux-arts ; elle consiste en l'accompagnement de la personne, soit en développement personnel (confiance en soi, estime de soi...) soit suite à diverses difficultés de la vie (alzheimer, accident, maladie, curistes...).

L'art-thérapie repose sur la symbolique « le symbole est le miroir de l'âme, il agit comme un révélateur » C. JUNG, et s'adresse à tout le monde quel que soit l'âge. L'important est d'être soi sans crainte de jugement, être dans le mouvement qui est vie car « Créer, c'est se créer » G. QUITAUD. Ce n'est pas par hasard que je suis venue m'installer dans cette belle

région pour développer l'art-thérapie. Suite au cancer du sein et des seins (récidive), alors que j'avais 39 ans, je suis venue effectuer ma 1ère cure post cancer en juin 2010 ; dès le début de mon combat je m'étais remise à dessiner et à peindre, un besoin nécessaire au fond de moi : la féminité, mes émotions, la nature, le temps et la vie, et mes premiers tableaux abstraits. Cela m'aide énormément à surmonter cette épreuve. Ne sachant si j'allais retrouver mon travail initial, j'effectue une formation en art-thérapie analyste et transpersonnelle (je ne connaissais pas ce qu'était l'art-thérapie) mon projet devient une évidence, venir aider, à ma façon, des personnes qui connaissent la même situation que moi ou qui rencontrent d'autres accidents de la vie, faire partager mon expérience et faire découvrir les bienfaits de l'art-thérapie. ...

Les années 2020, 2021 et 2022, bien que tourmentées (covid et suite covid), ont permis de développer mon activité tournée vers l'Humain, de rencontrer de belles personnes et de les accompagner dans leur évolution.

BIJOUX - MAGYBIJOUX

Dans la continuité de la création et du jeu des couleurs, je suis également créatrice de bijoux en pierres naturelles-fines, principalement en bracelets mais également en boucles d'oreilles, pendentifs...

Magally MOUSSY



L'AGENCE EST RÉNOVÉE POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR !

Après 2 mois et demi de travaux, votre agence du Crédit Agricole de Pleumartin rouvre enfin ses portes ! Sabrina SAVIGNY et toute son équipe sont ravis de vous accueillir dans un espace entièrement rénové, pensé pour vous offrir plus de confort et de modernité.



UN SERVICE TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

L'ensemble des clients pourront retrouver l'équipe habituelle de 4 conseillers, disponibles pour vous accompagner dans tous vos projets avec la même qualité de service.

Les horaires restent inchangés :

- les mardis, mercredis & vendredis, de 8h45 à 13h30 et de 14h à 18h ;
- les jeudis, de 8h45 à 13h30 et de 15h15 à 18h ;
- les samedis, de 8h45 à 13h.

Nous sommes ouverts tous les matins pour vos opérations courantes et sur rendez-vous l'après-midi.

1 avenue de Hargarten

Tél : 05 49 86 84 83

pleumartin@ca-tourainepoitou.fr

UN ESPACE PLUS MODERNE ET ADAPTÉ À VOS BESOINS

A l'occasion de cette ré-ouverture, nous aurons le plaisir de vous faire découvrir notre nouvel agencement :

- un espace d'attente plus agréable et plus fonctionnel ;
- un distributeur et un dépôt de chèque accessibles de 7h à 22h ;
- une borne de recharge pour véhicules électriques, disponible gratuitement pendant nos horaires d'ouverture.

Nous sommes convaincus que ces améliorations vous offriront une nouvelle expérience encore plus fluide et plus confortable.

UN INVESTISSEMENT DURABLE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Cette rénovation témoigne de notre volonté d'investir durable dans le territoire. La modernisation de l'agence de Pleumartin a été saluée par la mairie et les élus locaux, qui se réjouissent de voir un acteur bancaire et de proximité renforcer sa présence et améliorer ses services.

Toute l'équipe du Crédit Agricole de Pleumartin vous attend avec impatience pour vous faire (re)découvrir cette agence et continuer à vous accompagner dans vos projets. A très bientôt !



CHARPENTIER COUVREUR ZINGUEUR

Installé depuis l'année dernière sur la commune de Pleumartin l'entreprise "La Charpenterie" vous propose ses services dans la rénovation et construction de vos toitures.

Charpente, couverture, zinguerie, isolation, bardage, installation de fenêtre de toit...

Nous réalisons aussi vos projets tels que les carports, pergola, terrasse, abri de jardin ou tout autre projets...

N'hésitez pas à demander votre devis, nous vous ferons un plaisir de vous répondre.



06 42 64 69 54
Yoan RONDET
la_charpenterie@hotmail.com

La Charpenterie



La Charpenterie | lacharpenterie.boismetal | @Lcharpenterie | lacharpenterie5
www.lacharpenterie.net

ECOLE MARCEL PILOT

Notre école accueille cette année 78 élèves dans 4 classes. Voici quelques uns des projets prévus pour cette année 2024-2025 :

- **MARCHÉ DE NOËL** Mardi 17 décembre, l'équipe enseignante organise un marché de Noël où seront vendus les objets réalisés par les élèves. A cette occasion, L'APE proposera aux enfants une « boom de Noël ».

- **CULTURE EN HERBE** Les élèves ont la chance de pouvoir assister à des spectacles de qualité proposés par la Ligue de l'enseignement : les enseignants se sont mobilisés pour que ce projet perdure malgré l'arrêt d'un des financements.

- **OUVERTURE AUX FAMILLES** L'école Marcel Pilot propose aux familles de participer à certaines actions au sein de l'école, à l'occasion notamment de la Semaine de la maternelle, de la Semaine des maths. Elle propose un «Espace Parents» qui permet un temps de rencontres et d'échanges avec la directrice de l'école, Mme Oréal de la MCL et des intervenants, pour aborder différents sujets de manière conviviale.

- Labellisation comme « **ÉCOLE ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE** » (E3D) : L'école est fière d'avoir obtenu le label E3D au « Niveau Expert » et poursuit ses actions de sensibilisation avec ses éco-délégués de CM1-CM2 (tri, Observatoire Nature avec une friche pour la biodiversité, installation d'un composteur, entretien d'un carré potager...).

- L'école est fière d'avoir été lauréate académique du Concours « **NON AU HARCÈLEMENT** » (catégorie affiche) : la classe des CE1-CE2 s'était rendue au Rectorat de Poitiers le 30 avril pour recevoir son Prix des mains de la Rectrice.



- **EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE** Les élèves participeront cette année encore à des rencontres sportives via l'association USEP (pour l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). C'est l'occasion de rencontrer les élèves des écoles avoisinantes sur différents thèmes sportifs.

- **PLAISIR DE LIRE** L'école participe encore cette année au « Prix des Incorruptibles ». Après avoir découvert les ouvrages de la sélection, les élèves seront invités à se forger une opinion et à voter pour leur livre préféré. Objectif : susciter l'envie et le plaisir de lire de nos jeunes. C'est aussi l'occasion de travailler sur le droit de vote.

Les élèves de l'école fréquentent la bibliothèque municipale. Des animations sont élaborées en collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque.

- **FÊTE DE FIN D'ANNÉE** Elle aura en fin d'après-midi le vendredi 27 juin 2025 : au programme spectacle des enfants, kermesse, animations.

- **En lien avec un travail sur le temps qui passe, l'ensemble de l'école se rendra à la Forteresse de Montbazou en fin d'année pour une découverte de l'époque médiévale.**

Nous remercions vivement tous les partenaires qui permettent la réalisation de ces projets tout au long de l'année ainsi que les familles pour leur soutien et leur implication.

La directrice de l'école, Elodie BREITWIESER

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Comme chaque année, l'Association des Parents d'Elèves continue son investissement pour participer financièrement aux activités / projets scolaires de nos enfants.

L'APE offre également à différentes périodes de l'année des gourmandises / cadeaux / boum de Noël etc aux enfants.

Pour cela, l'association propose diverses animations tout au long de l'année.

PROJETS POUR L'ANNÉE 2024/2025 : Vente de tickets de tombola / de saucissons / de chocolats / de madeleines / d'objets personnalisés, et loto, soirée dansante carnaval, kermesse, etc... Nous tenons à remercier l'équipe enseignante, ainsi que tous les parents bénévoles pour leur soutien lors de nos manifestations.

La présidente, Aurélie MANCEAU

ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE

L'Association de la Cantine Scolaire de l'école Marcel Pilot est une association loi 1901 gérée par un bureau composé **actuellement de 9 membres bénévoles élus lors d'une assemblée générale annuelle.**

Grande nouveauté cette année, la cantine a été entièrement rénovée et équipée en mode Self Service. La cantinière et les enfants se sont bien adaptés à ce nouvel environnement beaucoup plus fonctionnel et accueillant.



La cantine est facultative, ouverte à tous les enfants inscrits à l'école Marcel Pilot de Pleumartin, ainsi qu'à l'équipe enseignante et pédagogique et ponctuellement aux intervenants présents à l'école. Cette année, il y a **63 enfants inscrits** qui paient une cotisation mensualisée sur 10 mois et une dizaine d'autres déjeunent occasionnellement.

L'association demande une adhésion annuelle de **5 €** par famille et pour les repas, le tarif par repas est de **3.60 € jusqu'à la GS ; 4.00 € du CP au CM2 ; 3.60 € pour les familles à partir de 3 enfants ; 6.00 € pour les adultes (maîtresses et intervenants) et 4.80 € pour les hors forfait (occasionnels).**

L'association a une vocation sociale mais aussi éducative. La cantine offre des repas équilibrés, préparés et cuisinés sur place par une cuisinière salariée à temps partiel. Elle utilise une très grande majorité de produits locaux, BIO et de saison : le pain provient des deux boulangeries de Pleumartin, les oeufs de poules élevées en plein air des Oeufs du Val de Gartempe, les yaourts des Prairies du Val de Gartempe, et une grande partie des légumes sont BIO, et proviennent du **Jardin d'Insertion (Chantier d'Insertion de Pleumartin). Au cours de l'année scolaire, des repas végétariens et une semaine du goût** sont proposés.

Nous remercions la mairie qui nous aide chaque année. Les membres du bureau actuel : Laetitia BEILLOUIN Présidente, Benoit POUFFARIN Vice Président, Noémie ROCHER Secrétaire, Gaëlle BOUSSIN Vice Secrétaire, Anaïs PASQUIER Trésorière, Victor CHOLLET-SALAUN Vice trésorier.

La présidente, Laetitia BEILLOUIN

MISSION LOCALE

AVEC LA MISSION LOCALE, ON FAIT DÉCOLLER SON AVENIR !

Vous, une amie, un cousin, une nièce ou un voisin .. a entre **16 et 25 ans et n'est plus scolarisé.e** ? Il y a un besoin de solution pour avancer dans sa vie professionnelle et quotidienne ?

Faire le point sur son orientation, rechercher une formation, **être conseillé.e dans sa recherche d'emploi, s'informer sur les aides utiles au quotidien** (passer son permis, trouver un logement, accéder aux droits de santé, etc.) : la Mission Locale Nord Vienne (MLNV) accueille, conseille et guide les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés dans tous ces aspects.

Via des entretiens réguliers, en individuel ou en collectif, la conseillère est là pour aider à construire son projet, pas à pas, en fonction de ses besoins et de sa situation. Les jeunes peuvent aussi bénéficier d'**ateliers d'aide aux choix professionnels ou de techniques de recherche d'emploi, de rencontres avec des professionnel.le.s et des formateurs, d'événements dédiés à l'emploi, la formation, la santé ... et le Contrat d'Engagement Jeune, vous en avez entendu parler ?**

Pour bénéficier de ces services gratuits, il faut d'abord commencer par prendre vite rendez-vous !

La Mission Locale tient une permanence sur RDV, à **l'Espace France Services 32 avenue des Acacias 86450 PLEUMARTIN**, tous les vendredis de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h30.

Le siège de l'association est à Châtelleraut.



Mission Locale
Nord Vienne
NOUVELLE-AQUITAINE

Pour contacter la Mission Locale :

Tél. : 05 49 20 04 20

Email : contact@mlnv.fr

Et pour plus d'infos sur les services et actualités de l'association sur le site internet www.missionlocalenordvienne.fr et

Mission Locale Nord Vienne sur    



LE MOT DU PRÉSIDENT

Je suis fier, accompagné de ma vice-présidente déléguée, Sylvie DEGENNE, d'évoquer notre structure médico-sociale, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Les Rousselières, de présider le conseil d'administration toujours attentif à son bon fonctionnement, à entretenir la belle image que dégage cette structure et de prendre des décisions lors de ses réunions pour lui assurer le meilleur avenir possible.

La plus belle preuve, ce sont les lauriers qui sont attribués régulièrement à cet établissement par des enquêtes de gestion - qualité - fonctionnement - professionnalisme - **satisfaction des familles et bien être des résidents...** Notre EHPAD Les Rousselières reste en 1ère position sur la Vienne, dans le top 5 des structures publiques en Nouvelle Aquitaine et dans le top 100 au niveau national... **Quelles belles marques de reconnaissances. Félicitations à l'ensemble du personnel et à sa directrice Gaëlle OUVRARD.**

Cela oblige aussi à se remettre sans cesse en question car rien n'est jamais acquis, il faut savoir remettre l'ouvrage sur le métier. Tout peut devenir vite fragile... Assurer confort, hygiène, propreté des locaux, qualité de la restauration, diversité des animations, bienveillance envers les résidents sont autant de critères indispensables au bien être de nos résidents, et nous savons qu'il en est ainsi... ceci doit rester notre ligne directrice.

Merci à tous de tenir le cap !

Le président du CCAS, Eric BAILLY

La vice-présidente du CCAS, Sylvie DEGENNE

DÉCOUVREZ LES RÉSIDENTS PLEUMARTINOIS ACTUELS



Notre EHPAD accueille des résidents bien connus, par les plus anciens, dont notamment madame Jeanne PAQUERAULT, 103 ans et madame Eliane GAILLARD, 104 ans.

LE MOT DE LA DIRECTRICE



Solidarité, proximité et responsabilité sont des valeurs fondatrices de l'EHPAD de Pleumartin.

Parce que nous sommes bien conscients du nouvel équilibre démographique, réactivité et adaptabilité sont les enjeux qu'il nous faut dès aujourd'hui maîtriser sur chaque territoire. Bien vieillir en EHPAD doit être notre seul mot d'ordre. Le respect des résidents, notre engagement auprès d'eux, voilà l'esprit qui doit guider chacun de nos actes. Rester attentif, veiller au bien-être tant psychique que physique tout en préservant la dignité de la personne sont des exigences, qui nécessitent la mobilisation constante de l'ensemble du personnel, une équipe compétente et disponible.

L'alliance avec les proches, l'entourage ou encore la famille sont indispensables, pour assurer l'optimisation et la personnalisation de nos accompagnements. Ce lieu de vie et non de soins, doit évoluer dans un environnement chaleureux, doté d'espaces structurés, de sorte qu'il prenne en charge les habitudes de chacun. Parce que le respect de l'intimité, des droits et libertés de la personne accueillie sont essentiels, chaque admission doit être soigneusement préparée et accompagnée, pour une intégration réussie.

Gaëlle OUVRARD, directrice de l'EHPAD

L'ÉTABLISSEMENT

Lors de son ouverture en 1992, l'établissement « Les Rousselières » de Pleumartin était une MAPAD (Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes) avec une section de cure médicale. Il est devenu un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) en 2005 par la signature d'une convention avec le Conseil Général et la DDAS (aujourd'hui : ARS).



L'EHPAD accueille, à ce jour, 55 résidents 7 jours/7 et 24h/24. Un dossier de demande d'admission est à déposer systématiquement, pour toute demande d'entrée, qu'elle soit temporaire ou définitive. Il s'agit du Cerfa n°14732*03. Les entrées se font en fonction des chambres disponibles, sur validation de la commission d'admission de l'EHPAD, après s'être assuré de l'accord de la personne concernée.

13 résidents habitent sur l'unité de vie protégée appelée Le Grand Chêne, et 42 résidents habitent sur le secteur de l'EHPAD classique, La Halle. Il y a une habilitation de 3 places d'accueil temporaire sur les 55. 8 places au maximum sont attribuées aux possibilités d'aide sociale, sous analyse pour les attributions du département.



Les chambres de 23 m² sont meublées par les résidents, à l'exception du lit et du matelas qui sont fournis par l'établissement. Chaque chambre est individuelle, équipée d'une salle d'eau.

LES PROFESSIONNELS

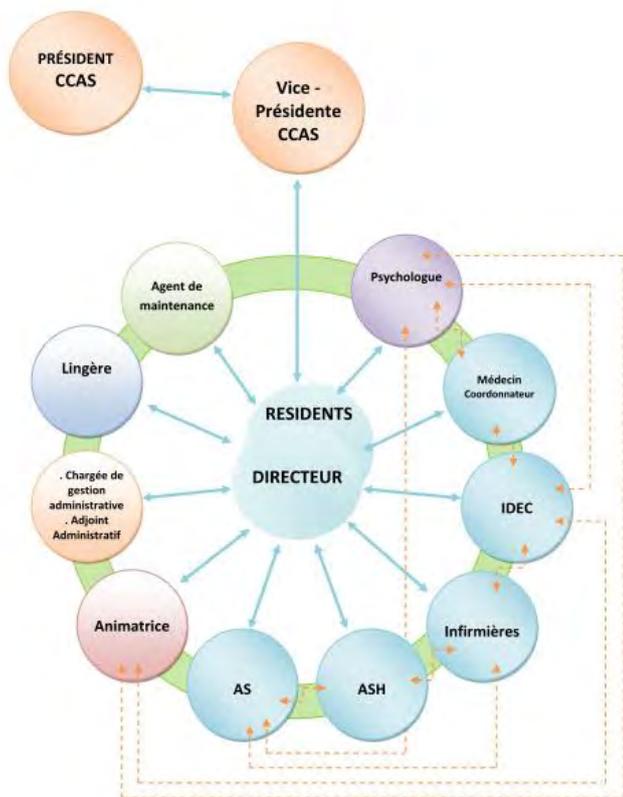
L'établissement est doté, de quarante agents engagés, soit :

- un directeur
- deux personnels administratifs, qui assurent la comptabilité, l'accueil, le secrétariat
- un agent de maintenance, d'une lingère, d'une animatrice
- des agents de services
- d'une trentaine de soignants : infirmiers, aides-soignants, médicaux et paramédicaux, qui assurent la coordination et la continuité des soins, pour maintenir le plus possible l'autonomie des résidents.

Des agents libéraux interviennent en complément des personnels présents.



ORGANIGRAMME



LA RESTAURATION

Actuellement, la restauration au sein de l'établissement est déléguée à une société, par un marché public pour les achats des matières premières et le personnel, qui prendra fin en février 2025.

A cette date, l'équipe et le service de restauration seront créés au sein de l'établissement, afin d'optimiser les achats en circuit court, et de permettre la possibilité d'avoir accès à une diversité de produits plus importante.

L'objectif sera de maintenir la qualité actuelle de ce service, si important pour la qualité de vie des personnes accompagnées au quotidien, d'optimiser les achats et d'avoir une politique d'achat responsable.



Le **CONSEIL DE VIE SOCIALE** se réunit au minimum 3 fois/an et se préoccupe des questions générales liées à la vie de l'établissement. Pour cela, il donne son avis et fait des propositions sur les questions suivantes : les droits et libertés des personnes accompagnées ; l'organisation interne et la vie quotidienne ; les activités, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques ; les projets de travaux et d'équipements ; la nature et le prix des services rendus ; l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux ; les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture ; l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants ; les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

L'ANIMATION

Quotidiennement, des animations sont proposées, afin de favoriser la vie sociale des habitants de l'EHPAD, leur apporter un soutien et lutter contre l'isolement. Les animations sont diverses : des activités manuelles, de la stimulation corporelle, des activités d'expression, des ateliers mémoire, lotos, repas d'anniversaire, des sorties ... Une partie de l'équipe de soins est dédiée aussi à ces temps, en complément de ce que l'animatrice peut réaliser.

LE BUDGET

L'établissement est public non autonome (d'où les transferts financiers avec le Trésor Public). Il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Pleumartin et dirigé par un directeur nommé par le CCAS. Ce dernier est l'organe de la



commune chargé de traiter les affaires sociales. Il constitue le Conseil d'Administration de l'EHPAD et il est composé de 14 membres. Il est présidé par Monsieur BAILLY, Maire de Pleumartin. Le CCAS vote le budget, prend les décisions relatives au personnel... L'objectif est de tendre vers un budget équilibré. L'immobilier appartient à la commune, un loyer lui est versé tous les mois. L'établissement est soumis au contrôle de l'Etat et du Conseil Départemental. Les services de tutelle sont le département 86 et l'ARS.

Pour assurer sa mission, l'EHPAD dispose de ressources provenant des deux autorités de tutelles, ainsi que du prix de journée facturé aux résidents.

Les ressources et dépenses sont donc les suivantes :

La partie hébergement :

Les recettes : loyer facturé aux résidents, avec un prix de journée fixé en début d'année en réunion de CCAS. Pour l'année 2025, le prix de journée est fixé à 69,97 euros / jour. L'aide sociale était de 56,16 euros / jour, en 2024. Les résidents peuvent bénéficier des APL, selon le montant de leur retraite

Les dépenses : loyer, charges d'hôtellerie, animation, administration, restauration, entretien des locaux, lavage du linge, rémunération de la partie du personnel concerné par ces tâches

La partie dépendance :

Les recettes : APA versé par le département à l'établissement. Un ticket modérateur est obligatoirement à la charge du résident pour les tarifs GIR 5-6 (évaluation de la dépendance). Les résidents classés en GIR 1-2 et GIR 3-4 bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) versée par le département de leur domicile de résidence.

Les dépenses : produits d'incontinence, une partie d'entretien, les soins de nursing, l'accompagnement lié à la dépendance et les rémunérations des personnels concernés.

La partie soins :

Les recettes : dotation globale en fonction des évaluations faites par les médecins des tutelles

Les dépenses : matériel médical, les rémunérations des médicaux et paramédicaux, les visites des médecins, certaines analyses de laboratoire et des traitements, certains actes de radiologie selon les grilles de la CPAM.



CITOYENNAGE

La parole des personnes âgées

CITOYENNAGE est une démarche qui lie Citoyenneté et Grand âge.

Parce que l'on reste citoyen toute sa vie et que l'âge et la fragilité ne constituent pas un frein à la libre expression et au libre arbitre, et malgré les difficultés liées à l'âge et parfois à la vulnérabilité, les personnes âgées accompagnées en établissement ou à domicile sont les mieux placées pour parler de la vieillesse, de leur quotidien, et des moyens d'améliorer leur qualité de vie. Le risque d'occulter la prise en compte réelle de leurs idées est tentant pour les entourages et les professionnels.

A travers l'organisation de rencontres régulières et d'un colloque annuel, la démarche initiée donne aux personnes âgées accompagnées, l'occasion d'échanger sur leurs idées et leurs envies.

Cette démarche est active sur la structure depuis novembre 2023, et permet à chacun de pouvoir développer et exprimer ses besoins et souhaits.

Les résidents ont participé au séminaire de Citoyennage, en partenariat avec l'association de l'île de France, en Sologne, en juillet 2024.



L'association des résidents, **LES PETITES MAINS DES ROUSSELIÈRES**, participent également à l'éventail des propositions faites, avec la participation de bénévoles.

Créée en octobre 2017, l'association a pour objet de promouvoir et développer les projets d'activités et d'animation en faveur des résidents.

Pour ce faire, l'association :

- organise des manifestations destinées à récolter des fonds,
- assure la vente des objets créés par les résidents,
- enrichit les partenariats et les liens intergénérationnels,
- renforce l'ancrage dans la vie locale,
- mutualise les ressources,
- valorise l'échange d'expériences.

Elle propose ainsi à toute personne en visite dans l'établissement de participer aux « Juedis des petites mains » : activités manuelles, jeux de société, activité culinaire..., et plus selon ses talents pour un moment de convivialité et de partage. Les financements récoltés permettent d'ajouter des animations en complément de celles de l'EHPAD.



EHPAD LES ROUSSELIÈRES
27 avenue des Acacias
Tél : 05 49 86 51 99
Mail : contact@ehpad-pleumartin.fr

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'établissement a organisé son repas de fête de fin d'année, le jeudi 12 décembre 2024. Environ 150 convives, (résidents, familles, ...) se sont réunis pour savourer le délicieux repas du chef cuisinier de l'EHPAD.

Ce moment de convivialité a été animé par CHRIS'HARMONY pour un après-midi de chansons et danses.



L'ARS de Nouvelle Aquitaine s'intéresse aujourd'hui à notre engagement dans cette démarche, étant les pionniers sur notre région. Nous invitons les personnes âgées du territoire, à domicile ou en établissement, à nous rejoindre dans cette démarche, afin de valoriser la parole de tous !

CHARTRE DE BIEN TRAITANCE

BIEN TRAITER, C'EST MANIFESTER UN ENSEMBLE DE COMPORTEMENTS, D'ATTITUDES QUI PRENNENT EN COMPTE ET RESPECTENT LE RÉSIDANT DANS SA GLOBALITÉ EN TANT QUE TEL, EN S'ADAPTANT À SES BESOINS, À SES CHOIX AVEC POUR OBJECTIFS DE LUI APPORTER UNE VIE HARMONIEUSE.

Bienfaisance : avoir comme objectif permanent d'optimiser le bien-être du résident.

Identifier les besoins, afin d'individualiser la prise en soin du résident.

Ecouter, avoir de l'empathie, afin de satisfaire aux besoins et de répondre aux différentes demandes du résident et de son entourage, dans la limite de nos compétences.

Neutralité et égalité dans l'accompagnement, sans jugement de valeur.

Traiter la douleur : entendre et reconnaître les angoisses, les souffrances physiques et morales du résident.

Respecter l'intimité, l'identité, les valeurs et les convictions personnelles et religieuses du résident.

Aider dans les gestes de la vie quotidienne en favorisant le maintien de l'autonomie.

Interpeller nos supérieurs en cas de doute sur des pratiques professionnelles non adaptées afin de protéger le résident.

Transmettre nos savoirs et compétences dans le but de former les futurs professionnels.

Accompagner la fin de vie par un travail en équipe, en soutenant à la fois le résident et son entourage.

Ne pas oublier les règles de citoyenneté. (Bonjour, s'il vous plaît, merci, bonne nuit...)

Communiquer en équipe pluridisciplinaire afin d'offrir au mieux un accompagnement de qualité dans le respect de la confidentialité.

Evaluer le niveau de satisfaction du résident et son entourage et en tenir compte dans l'amélioration continue de nos pratiques.



Notre réseau propose de nombreux services répartis en quatre pôles : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux séniors, Entretien de la maison. Chaque service bénéficie du crédit d'impôt de 50 %.

L'aide à domicile est un lien social précieux pour des personnes vulnérables, souvent âgées et parfois isolées.

Notre association de Pleumartin compte 21 salariées qualifiées et 1 assistance de gestion médico-social. Nos intervenantes se rendent journallement au domicile des bénéficiaires sur les communes de Chenevelles, Coussay-les-Bois, Leigné-les-Bois, Lésigny, Mairé, La Puye et Pleumartin.

Leurs tâches principales consistent au lever et au coucher de la personne, avec toilette et préparation du petit déjeuner, ménage, préparation des repas, accompagnement courses, rendez-vous... Elles assurent le service à la personne de la naissance jusqu'à la fin de la vie en offrant une aide personnalisée et adaptée aux besoins de chacun. Cette proximité permet de créer un lien de confiance et de compréhension avec les bénéficiaires.



De même, la façade de notre association a retrouvé une nouvelle jeunesse mettant en évidence une identité visuelle avec le nouveau logo ADMR.



Courant mars 2024, nous avons fêté le départ à la retraite de Mme Chantal PICHON qui a reçu la médaille de travail après ses 20 ans de bons et loyaux services : bonne retraite Chantal !

La présidente, Annick NALET

Filien

La téléassistance ADMR

En complément de nos services, nous proposons la téléassistance Filien ADMR qui a pour but de protéger au domicile les personnes âgées ou en situation de handicap.

Cette téléassistance apporte une réponse rapide aux **situations d'urgence** et permet de rassurer les familles en **ayant l'assurance que leurs proches bénéficient d'une présence 24h/24**. Pour toute nouvelle installation et en **passant par votre mairie, 1 mois d'abonnement gratuit** sera offert aux nouveaux abonnés.

En 2023, nous avons effectué 16 793 heures en venant en aide à 137 bénéficiaires.

Fin 2024, notre activité a progressé avec plus de 600 heures par rapport à 2023.

Pour la commune de Pleumartin, l'association est intervenue en 2024 auprès de 34 clients.

Notre association est gérée par des bénévoles et nous avons eu le plaisir de recruter Mme Marcelle COGNÉ sur le secteur de Leigné-les-Bois.

La flotte automobile a été renouvelée au printemps 2024 avec de nouvelles Peugeot 206 : ces nouveaux véhicules ne passent pas inaperçus avec leur couleur et leur nouvelle signalétique !



**Association ADMR de
LES AIDES ET ACCOMPAGNEMENTS À DOMICILE
À DESTINATION DES FAMILLES**

En cas de grossesse, naissance, problèmes de santé, déménagement, moments clés de la vie scolaire de votre enfant, séparation, décès... vous pouvez bénéficier d'aides et accompagnements à domicile.

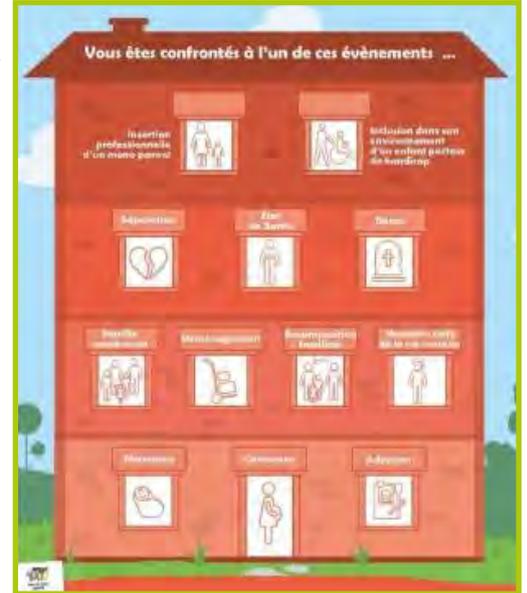
De quoi s'agit-il ?

Ce sont des aides temporaires dont peuvent prétendre les familles ayant au moins 1 enfant de moins de 18 ans lorsqu'elles sont confrontées à un évènement de nature à perturber l'équilibre familial.

Vous pouvez alors bénéficier :

- de professionnels formés qui vous apportent un soutien sur les actes du quotidien et/ou un accompagnement de l'exercice de la parentalité
- d'une aide financière (CAF / MSA), réductions ou crédits d'impôts

Pour plus d'informations, contactez l'ADMR de Pleumartin (au 05 49 23 33 26 ou info.assopleumartin@fede86.admr.org) et/ou le service enfance et parentalité de la fédération ADMR de la Vienne au 05 49 30 35 45.



ACTION EMPLOI

Urssaf
Au service de notre protection sociale

**MON CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES SERVICES
À LA PERSONNE**

**C'est une
fois par an.
immédiat!**

ACTION EMPLOI
Association Intermédiaire

Vous êtes à la recherche d'un emploi?

Des missions ponctuelles ou régulières rémunérées dans des domaines variés tels que :

- Nettoyage des locaux • Voirie • Manutention
- Entretien d'espaces verts
- Service en cantine préparation de repas
- Surveillance • Accompagnement scolaire
- Travaux d'entretien des bâtiments • Accueil
- Secrétariat • Comptabilité • Ménage • Repassage

Vous recherchez du personnel ?
Particulier*, entreprises, collectivités, associations
Action Emploi vous simplifie la vie en s'occupant de tout

PLEUMARTIN
A l'Espace France Services le 3^{ème} jeudi du mois
05 49 85 68 76 – contact@action-emploi86.fr
Siège Social sur Vouneuil sur Vienne
Espace Couleurs - 42 Place de la Libération

* avance immédiate de crédit d'impôt



BILAN 2024

L'unité de Pleumartin a réalisé 376 interventions en 2024 qui se décomposent de la façon suivante : 248 secours à personnes, 41 accidents de la circulation, 36 feux urbains et de plein air et 51 opérations diverses.

RECRUTEMENT

Une nouvelle recrue cette année pour l'unité de Pleumartin : Matys NOMINÉ.

Souhaitons-lui une belle et longue carrière de Sapeur-Pompier !



MARIAGE

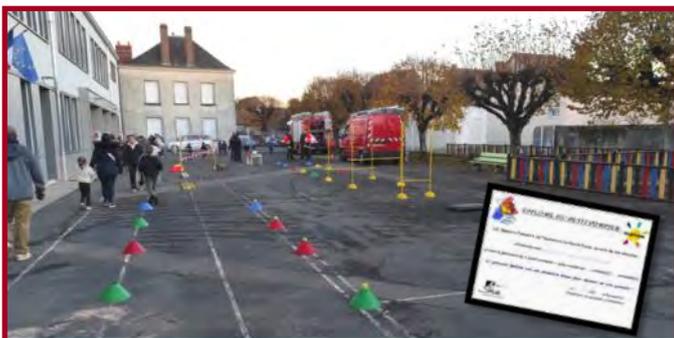
Nous tenons à féliciter une nouvelle fois notre collègue Carlos BANDERA NIEBLES qui s'est marié cette année avec Audrey HARDY.



TÉLÉTHON

Le vendredi 29 novembre 2024, les sapeurs-pompiers se sont associés à l'école de Pleumartin pour organiser une soirée au profit du Téléthon. En plus des différentes ventes proposées par l'association des parents d'élèves, les enfants ont pu également s'élancer dans un mini parcours sportifs sapeur-pompier et se voir remettre le « diplôme du petit pompier ». La mascotte de l'Union départementale était également là et plusieurs ont pu repartir avec une photo souvenir en sa compagnie. Environ 500 euros ont ainsi pu être récoltés et reversés à l'AFM Téléthon.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.



SAINTE BARBE

Le 7 décembre 2024 a eu lieu la traditionnelle Sainte Barbe de la communauté de centres.

La cérémonie protocolaire s'est déroulée devant la salle Acropolya, à La Roche Posay, en présence du colonel hors classe Marc HOREAU, directeur départemental du service d'incendie et de secours ; Benoît COQUELET, président du conseil d'administration du SDIS ; de nos maires Éric BAILLY et Yannick TARTARIN ; de Pascale MOREAU, conseillère départementale et de Gérard PÉROCHON, conseiller départemental.

Pendant les allocutions, le chef de la communauté de centre, le capitaine Sébastien JUTTAND, a annoncé officiellement le nom choisi pour la communauté de centres de secours rassemblant les sapeurs pompiers de Pleumartin et de La Roche Posay : LR2P. Il a également évoqué l'activité opérationnelle de l'année, l'actualité des centres et a rappelé le besoin de recrutement pour continuer d'assurer nos missions au quotidien.

Le colonel hors classe Marc HOREAU a ensuite agrafé plusieurs médailles d'honneur des sapeurs-pompiers : échelon bronze pour Estelle MILON et Sébastien ROYUX ; échelon or pour Wilfrid RHIM et échelon grand or pour Florent MARTIN.

La médaille de reconnaissance de l'Union Départementale échelon argent a également été attribuée à Philippe REBIC.

Les présidents des 2 amicales et leur bureau ont enfin été salués pour leur investissement ainsi que l'ensemble des sapeurs-pompiers, leurs conjoint et enfants qui composent avec leurs absences. Un dîner dansant est venu clôturer ce moment solennel.

MÉDAILLES

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers

Échelon GRAND OR (40 ans) : Cch Florent MARTIN

Échelon OR (30 ans) : Ltn Wilfrid RHIM

Échelon ARGENT (20 ans) : Cch Sébastien RONFORT

Échelon ARGENT (10 ans) : Sgt Marc VACHON ;

Cch Sébastien ROYUX ; Sap Estelle MILON

Médaille des sauveteurs de la Vienne

Échelon BRONZE : Cap Adrien GAUDAIS

Médaille de reconnaissance départementale de

l'UDSP 86 Échelon ARGENT : Ltn Philippe REBIC

ANCIENS SAPEURS-POMPIERS

Le groupe des anciens sapeurs-pompiers est actuellement de 25 adhérents.



Ils ont eu l'occasion de préparer la journée détente de la Section des Anciens Sapeurs-Pompiers de la Vienne qui s'est déroulée à Pleumartin, le 6 juin 2024.

Cette journée a permis de rassembler 32 centres de secours, soit plus de 220 participants et leurs conjoints. Le beau temps fut de la partie : au programme, une marche dans la campagne pleumartinoise pour les uns, une visite au laboratoire de La Roche Posay pour les autres, ainsi qu'une découverte de la ferme de Jeu à Vicq-sur-Gartempe et la ferme des Petits Partenais à Archigny. Les pétanqueurs se retrouvèrent sur le stade tandis que les pêcheurs profitèrent du beau site de la Saint-Sennery.



Après le déjeuner sous la halle, nous nous sommes rendus au cimetière pour rendre hommage à notre camarade Jean-Claude BOISGARD.

Puis en fin d'après-midi, les différents lots et récompenses furent remis aux participants. Les Pleumartinois se sont à nouveau distingués dans toutes les catégories :

- à la pêche : 1er Jacky ROUGET
- à la pétanque : 1ère femme Jacqueline DUBOIS
- à la pétanque : 3ème José LARDEAU
- à la belote : 2ème Suzy LOGER



Le C.I.S. de Pleumartin est bien représenté au niveau départemental : cinq aînés font partie de l'équipe de soutien et deux sont dans le bureau de la section de anciens sapeurs-pompiers de la Vienne.

Un remerciement à notre centre de secours et à l'amicale pour leur confiance qu'ils nous témoignent lors de leurs invitations aux diverses manifestations : belote, lait de mai, barbecue, défilés, Sainte Barbe... ainsi que du bon accueil qu'ils savent nous réserver lors de nos rencontres.

Si vous ou quelqu'un de votre entourage souhaite nous rejoindre, qu'il n'hésite pas à prendre contact avec le Capitaine Sébastien JUTTAND au 06 19 07 31 16 ou le Lieutenant Wilfrid RHIM au 06 62 44 72 95.

le Lieutenant, Wilfrid RHIM

CROQUE LA VIE

Créée en 2009, l'Épicerie Solidaire Croque la Vie est située à Pleumartin et fonctionne exclusivement grâce au bénévolat. Sans salarié, une vingtaine de personnes motivées gèrent l'épicerie, ouvrent les portes de l'épicerie 2 fois par mois, les deuxième et quatrième vendredi après-midi et samedi matin.

Actuellement, 120 familles bénéficient d'une aide alimentaire, beaucoup de familles monoparentales mais aussi des personnes âgées ayant de faibles retraites.

Une particularité de ce dispositif : les bénéficiaires participent financièrement à leurs achats alimentaires et peuvent également aider au fonctionnement (manutention, ménage...)

Croque la Vie, c'est aussi une friperie qui ouvre les mêmes jours que l'épicerie et permet aux familles de trouver des vêtements de seconde main à prix réduits.

L'épicerie n'est pas qu'un endroit où l'on fait ses courses, c'est aussi un lieu de rencontres, d'écoute et de convivialité entre bénéficiaires et bénévoles.

Si vous aussi, vous avez envie d'agir localement, venez nous rejoindre en nous contactant à l'adresse mail :

croquelavie86@gmail.com

COLLECTE DE BOUCHONS



AGENDA

- 📅 VENDREDI 31 JANVIER
LOTO APE
- 📅 SAMEDI 1ER FEVRIER
AG TOURISME VALS GARTEMPE CREUSE
- 📅 MARDI 4 FEVRIER
AG CLUB AMITIÉS LOISIRS
- 📅 VENDREDI 7 FEVRIER
LOTO AAPH
- 📅 SAMEDI 8 FEVRIER
AG ATELIER DES POSSIBLES
- 📅 VENDREDI 14 FEVRIER
SOIREE CABARET COMITÉ DES FÊTES
- 📅 VENDREDI 21 FEVRIER
LOTO ACCA
- 📅 VENDREDI 28 FEVRIER
AG COMITÉ DES FÊTES
- 📅 DIMANCHE 2 MARS
BELOTE ACCA
- 📅 VENDREDI 7 MARS
LOTO APES
- 📅 SAMEDI 15 MARS
BELOTE CLUB AMITIÉS LOISIRS
- 📅 MERCREDI 19 MARS
JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR
- 📅 SAMEDI 22 MARS
SOIRÉE APE
- 📅 SAMEDI 29 MARS
OUVERTURE PÊCHE SAINT SENERY
- 📅 VENDREDI 11 AVRIL
LOTO CLUB AMITIÉS LOISIRS
- 📅 JEUDI 1ER MAI
CONCERT L'INDÉPENDANTE
- 📅 VENDREDI 2 MAI
LOTO ADMR
- 📅 DIMANCHE 4 MAI
BROCANTE COMITÉ DES FÊTES
- 📅 JEUDI 8 MAI
JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION

L'INDÉPENDANTE FANFARE DE PLEUMARTIN

UNE TRADITION MUSICALE AU CŒUR DE LA VIE LOCALE



Fondée il y a plus d'un siècle, l'Indépendante a su évoluer tout en préservant son identité.

Composée de musiciens amateurs et passionnés, la fanfare se produit lors de divers événements locaux, des fêtes de village, aux commémorations où les habitants se rassemblent pour partager des moments de convivialité.

L'Indépendante est un ensemble musical autour de notes joyeuses et d'une riche tradition.

Les répétitions mensuelles sont un moment attendu par les membres, qui y trouvent non seulement un espace d'expression musicale, mais aussi une véritable camaraderie. Notre association accueille les musiciens débutants ou confirmés à y participer.

Cette année, pour le 1er Mai, nous aurons le plaisir d'organiser **un rassemblement avec deux harmonies fanfares**. A l'issue de notre répétition commune du matin, un concert sera présenté aux habitants de Pleumartin et des environs pour célébrer ensemble la magie de la musique.

L'Indépendante de Pleumartin est un exemple éclatant de la manière dont la musique peut rassembler les gens, et enrichir la vie communautaire.

Malgré sa fragilité, elle continue d'écrire son histoire et reste un symbole de fierté et d'unité pour tous les habitants de Pleumartin.

ÉVÉNEMENTS LOCAUX À VENIR 2025 :

- 🎵 19 Mars : Commémoration des AFN
- 🎵 1er Mai : Concert de l'Indépendante (salle des fêtes à 12h)
- 🎵 8 Mai : Commémoration
- 🎵 13 Juin : Fête de la Saint Jean
- 🎵 11 Juillet : Feu d'artifice à l'étang de la Saint Sennery
- 🎵 14 Juillet : Commémoration
- 🎵 19 Octobre : Fête des vendanges
- 🎵 11 Novembre : Commémoration
- 🎵 6 Décembre : Sainte Barbe
- 🎵 14 Décembre : Marché de Noël

Pour plus d'informations sur les activités de l'Indépendante, **n'hésitez pas à vous renseigner au 06 46 71 51 47**. La musique n'attend que vous !

Karine SIMON, présidente de l'Indépendante

AGENDA

- ❑ SAMEDI 17 MAI
MARCHÉ PRODUCTEURS APAC
- ❑ LUNDI 19 MAI
AG ADMR
- ❑ LUNDI 2 JUIN
DON DU SANG
- ❑ JEUDI 5 JUIN
RÉCEPTION DÉLÉGATION HARGARTEN
- ❑ SAMEDI 7 JUIN
RANDONNÉE LA SOLIDARITÉ
- ❑ VENDREDI 13 JUIN
SAINT JEAN COMITÉ DES FÊTES
- ❑ SAMEDI 21 JUIN
SOIRÉE KARAOKÉ APAC
- ❑ VENDREDI 27 JUIN
FÊTE ECOLE
- ❑ VENDREDI 11 JUILLET
FESTIVITÉS FÊTE NATIONALE
- ❑ LUNDI 14 JUILLET
CÉRÉMONIE FÊTE NATIONALE
- ❑ VENDREDI 22 AOUT
MOULES FRITES COMITÉ DES FÊTES
- ❑ SAMEDI 13 SEPTEMBRE
BELOTE CLUB AMITIÉS LOISIRS
- ❑ VENDREDI 19 SEPTEMBRE
LOTO AAPH
- ❑ SAMEDI 27 SEPTEMBRE
SALON LITTÉRAIRE ABARB
- ❑ VENDREDI 3 OCTOBRE
LOTO AMICALE POMPIERS
- ❑ DIMANCHE 19 OCTOBRE
FOIRE VENDANGES COMITÉ DES FÊTES
- ❑ VENDREDI 24 OCTOBRE
LOTO CLUB AMITIÉS LOISIRS
- ❑ VENDREDI 7 NOVEMBRE
LOTO PLRP FC
- ❑ MARDI 11 NOVEMBRE
JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION
- ❑ SAMEDI 22 NOVEMBRE
LOTO ACCA

BIBLIOTHEQUE

Petite devinette : Quel est le service public de la commune de Pleumartin animé par 15 bénévoles et qui est ouvert deux fois par semaine ? Bravo ! Il s'agit bien de notre bibliothèque municipale.

En effet, c'est dans cet espace dédié à la lecture des petits et des grands que chacun peut retirer gratuitement les livres de ses auteurs préférés.

Un large choix vous attend, du roman au livre historique, en passant par les intrigues policières.

Vous êtes chaleureusement attendus le mercredi, de 16h à 17h30 jusqu'au 31 mars, puis, à partir du 1er avril, de 16h à 18h et le samedi, de 10h à 12h.

Les enfants sont également les bienvenus. Mais ils le savent déjà, car régulièrement les classes de l'école publique se rendent à la bibliothèque pour emprunter des ouvrages, écouter des histoires passionnantes. Parfois, certains montrent le chemin à leurs parents et les accompagnent dans nos locaux. Maintenir vivante une bibliothèque dans notre campagne, c'est avant tout une volonté, partagée par les habitants, les élus et des institutions, d'entretenir des valeurs de convivialité et de transmission.

En 2024, les bénévoles de 7 communes ont permis de renouveler l'expérience d'un salon du livre à Pleumartin. Vingt auteurs représentant l'étendue des genres littéraires se sont retrouvés dans notre commune pour partager leur passion de l'écriture. Ce nouveau succès nous encourage pour repartir en 2025 vers la troisième édition de LIVRensemble.



Si participer à l'organisation de cette aventure vous intéresse, passez nous voir à la bibliothèque, nous en parlerons volontiers.

L'équipe de bénévoles vous souhaite une belle année 2025.

Jean-Jacques DECAILLON

ASSOCIATION D'AMITIÉ PLEUMARTIN HARGARTEN-AUX-MINES



L'association a organisé, courant 2024, deux lotos, un en février et l'autre en septembre. A chaque fois, les amateurs répondent présents et tentent de gagner un des nombreux lots. Un grand merci à tous les participants !



Les recettes ont pour but de recevoir nos amis d'Hargarten-aux-Mines, à la Pentecôte 2025.

Ils arriveront le jeudi 5 juin et repartiront le lundi 9 juin 2025. Les familles Pleumartinoises qui souhaitent accueillir ces Mosellans pourront s'inscrire auprès de la mairie ou des membres de l'association.

A.A.P.H remercie tous les dévoués bénévoles pour leur engagement et leur soutien. Au seuil de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux. Que 2025 soit synonyme de santé, paix et bonheur dans vos foyers !

La Présidente : Annick NALET

LE 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE HARGARTEN-AUX-MINES

Le dimanche 10 novembre 2024, a eu lieu la commémoration du 80ème anniversaire de la libération de la commune d'Hargarten-aux-Mines. Elle fut libérée par l'armée américaine, le 27 novembre 1944.

Les personnalités présentes, dont notre maire Eric BAILLY, ont rendu hommage aux sacrifices des libérateurs.

La place de leur église a été renommée et porte désormais le nom d'un jeune aviateur, le sous-lieutenant James Abney RYAN qui avait perdu la vie dans la commune d'Hargarten-aux-Mines, le dimanche 19 novembre 1944.



ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS AFN

Comme les années précédentes, les effectifs des anciens combattants sont en baisse. Nous avons perdu Guy JOULIN, président d'honneur et Pierre DEGENNES, adhérent du comité.

Le 12 décembre 2024, le comité a tenu son assemblée générale où une minute de silence a été observée à la mémoire de tous les camarades défunts. Nous avons une pensée également à tous ceux qui sont malades et nous leur souhaitons de résister le plus longtemps possible.

Étaient présents, comme tous les ans, Michel DISSAIS, Président départemental, et Jacky JOSEPH, Vice-président, les membres des comités de Chenevelles, Leigné-les-Bois ainsi que monsieur le Maire de Pleumartin et deux de ses adjoints.

N'oublions pas de remercier nos épouses qui, comme tous les ans, ont préparé un délicieux pot au feu.

Un grand merci Mesdames.



Le Président, Camille ROBIN

AGENDA

- ❑ SAMEDI 29 NOVEMBRE
SOIRÉE APAC
- ❑ MARDI 2 DECEMBRE
REPAS NOËL CLUB AMITIÉS LOISIRS
- ❑ SAMEDI 6 DECEMBRE
SAINTE BARBE POMPIERS
- ❑ DIMANCHE 14 DECEMBRE
MARCHÉ NOËL COMITÉ DES FÊTES
- ❑ MERCREDI 17 DECEMBRE
DON DU SANG
- ❑ VENDREDI 19 DECEMBRE
LOTO NOËL ACCA

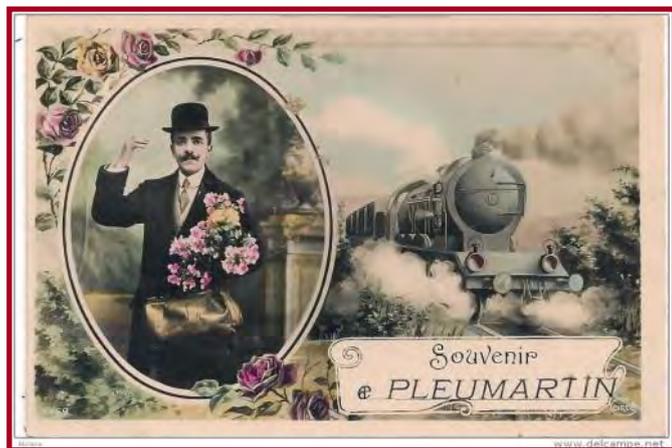
MÉMOIRE DE PLEUMARTIN



La rédaction a poursuivi cette année ses recherches dans le passé afin de porter à la connaissance de nos lecteurs la riche histoire de Pleumartin.

Nous alternons la parution d'articles nécessitant un important travail de recherches et des photos d'école, de sports, etc...

Les parutions « historiques » obtiennent toujours un franc succès à l'exemple de : Airvault au sein des possessions de Pleumartin, les foires de Pleumartin, les vétérinaires, les rues et place.



Les photos sont toujours fortement appréciées.

En 2025, nous commencerons à préparer l'anniversaire des 150 ans du corps des sapeurs-pompiers qui aura lieu en 2028 et nous poursuivrons à travers le temps.

Nous vous remercions pour l'intérêt apporté et nous invitons à rejoindre notre groupe pour l'enrichir et aller de l'avant.

La Présidente, Claudie COTTET

LA SOLIDARITÉ PLEUMARTINOISE



ENCORE DE BELLES PERFORMANCES

En école de Tir, nos jeunes ont bien représenté le club : Logann PLAULT en benjamin, Clara PENOT, Emma CHANTEAU, Lou BREBION, Jules RICHARD et Timothé MARTIN en minimes.

Aux départementaux : **en carabine, médailles d'argent pour Emma en individuelle et aussi en équipe composée de Clara, Emma et Lou.** En arbalète : Emma est championne départementale. Timothé 2ème.

Nos six jeunes se sont tous qualifiés au championnat régional à Ruffec. Des podiums pour Timothé qui termine 2ème et Emma 3ème.

En route pour les championnats de France à Chalons en Champagne pour Emma et Timothé en mai dernier. Emma termine 83ième/150 en carabine.

En Arbalète Field, Emma CHANTEAU obtient la médaille de Bronze et monte sur la 3ème marche du podium. Timothé MARTIN est 12ième/35. Bravo et Félicitations à nos jeunes.



Aux Championnats des clubs 10 mètres en janvier à Poitiers, le club présente une équipe Carabine école de Tir composée de Logann PLAULT, Diégo LEVRAULT et Emma CHANTEAU et une équipe adulte composée de Eloïse MÉNAGE, Timoté DEBLAISE, Honoré PINSON, Benjamin PINSON et Teddy BRUNEAU. Les deux équipes se qualifient aux régionaux à Parthenay mais perdent en ¼ de final et finisse 6ième.

En février, 10 tireurs partent pour les championnats de France à Tarbes pour défendre nos couleurs. En carabine : Eloïse MÉNAGE et Timoté DEBLAISE, en Arbalète Field : Agnès RENAUDET, Isabelle BOURGEGAIS, Ludivine PARÉ, Patricia MAUDUYT, Julien MARTIN, Michel MAUDUYT, Sylvain GUÉRIN et Thierry RENAUDET.

POUR NOS TIREURS

Dans le top 20, nous retrouvons Thierry RENAUDET qui termine 19ème/82. L'équipe Dames termine 9ème /11.

L'équipe du club de Pleumartin, Isabelle, Agnès, Julien, Sylvain et Thierry obtiennent la 13ième place sur 19 équipes qualifiées.

Cette année, 3 tireurs Laurent THOMAS, Fabien LEGENDRE et Maxime GAUTHIER ont disputé les départementaux armes anciennes (poudre noire) à Cissé, ainsi que les régionaux pour Laurent et Fabien, à Cerizay.

Pour la discipline du 50 mètres 60 balles couchées et 3x20, nous avons 5 participants. Eloïse, Timoté, Honoré et Michel finissent 1er dans leur catégorie et Patricia 2ième aux départementaux. Aux régionaux à Rochefort, 4 participants. Timoté termine 1er, il est Champion Régional et 3ème au 3x20. Eloïse termine 6ème au 3x20 et 7ième aux 60 balles couchées. Les 4 participants iront au France direction Moulins en juillet dernier. Nous retrouvons dans le top 20 : Timoté qui termine 15ème /35 au 60 balles couchées. Eloïse termine 20ème /57 au 3x20.

Arbalète IR900 à Ceaux en Loudun, en dame, Agnès RENAUDET est notre championne départemental, Patricia 2ème et Isabelle 3ème, en sénior, Julien 2ème et en vétérans Thierry 3ième. Les régionaux se sont déroulés à Ceaux en Loudun : Isabelle est 3ème. Isabelle BOURGEOIS, Julien MARTIN et Sylvain GUÉRIN iront à Bar le Duc pour participer aux championnats de France. Isabelle participe à la finale et termine 14ème/21. En sénior : Julien 30ème et Sylvain 33ème/40.



2024, année olympique, notre Président Julien a représenté le Tir sportif en portant la flamme olympique à Angoulême.

Sportivement le club se porte très bien avec ses 65 licenciés et a bien représenté Pleumartin aux différents championnats.

Comme chaque année, nous avons organisé une randonnée semi nocturne dinatoire. 254 randonneurs ont pris le départ le samedi 14 juin pour sillonner les chemins.

Merci à la municipalité et au comité des fêtes de Pleumartin pour leurs contributions. Nous remercions tous nos bénévoles pour la réalisation de cette manifestation.

Rendez-vous le 7 juin 2025 pour notre 10ème randonnée.



Le bureau



PLEUMARTIN LA ROCHE-POSAY FOOTBALL CLUB



Pleumartin La Roche-Posay FC a débuté sa nouvelle saison 2024-2025 en D4. Cette année, l'ensemble des rencontres de championnat se déroule au stade Guy JUGLA de Pleumartin. L'encadrement de l'équipe est toujours assuré par Alain AUDINET. Le club compte 23 licenciés séniors et également 14 licenciés dans l'école de football (1 U14, 2 U12, 5 U11 et 6 U9). Celle-ci est organisée en entente avec les clubs de Coussay-les-Bois et du SO Châtellerauld (Senillé Saint-Sauveur). Le "CSP" (Coussay Soc Pleumartin La Roche-Posay) compte une soixantaine d'enfants évoluant dans 4 catégories différentes : U6-U9, U10-U11, U12-U13 et U14-U15 à 11. N'hésitez pas à nous contacter si vos enfants sont intéressés.

Le club a organisé son loto en novembre dernier et tient à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cet événement et donc contribué à sa réussite. Les traditionnels calendriers du club sont également arrivés. Vous pouvez y retrouver les photos de l'ensemble de nos licenciés (joueurs, dirigeants, école de foot) ainsi que les encarts publicitaires des artisans et commerçants de la commune et des alentours. Merci à eux pour leur aide nécessaire à la bonne gestion de notre association.

Le Président, Benoît MARONNEAU



LE BUREAU Président : Benoît MARONNEAU Vice-président : Charles PÉROCHON Secrétaire : Marine CAILLAUD
Secrétaire adjoint : Loïc MAUDUYT Trésorière : Patricia THÉVENET Trésorier adjoint : Patrice ROCHER Membres : Christopher BALTIMORE, Steve DEPOORTER, Mathieu GAUDRON, Alexandre PÉROCHON, ROCHER Guillaume, Thomas PRIQUE.

ASSOCIATION PLEUMARTINOISE DE L'ÉTANG DE SAINT SENNERY

Association Pleumartinoise



L'année 2024 a été une saison compliquée, car malheureusement, nous n'avons pas pu effectuer l'empoissonnement prévu, toutes les piscicultures étant en manque de poissons.

Malgré tout, nous avons effectué un lâcher de 80 kg de tanches et deux lâchers, surprises, de truites qui ont bien plu aux pêcheurs. La fréquentation a été pratiquement identique à 2023, soit 20 cartes annuelles et environ 300 cartes journalières. Nous remercions les commerçants qui vendent nos cartes de pêche.

L'année 2025 se présente bien avec un empoissonnement de 400 kg de gardons et 300 kg de tanches.

Un loto est prévu le 7 mars 2025 et nous comptons sur votre présence.

Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à venir fréquenter notre étang.

Nous remercions tous nos bénévoles contrôleurs.

Le bureau





L'Ovalie Grand Châtelleraut Pleumartin (OGCP) tient sa place sur le territoire...

A la fin des matchs aller, l'OGCP n'a connu qu'une seule défaite sur le terrain de son dauphin Seilhac et est première de sa poule de Régional 3. Les Bleu et Blanc, entraînés par Laurent BUGARD et Franck BESNAULT, sont clairement candidats à un retour en Régional 2.

Dans le sillage de l'équipe première, toutes les catégories sont désormais représentées au sein de l'OGCP, des Babys Rugby aux U19 en passant par les Loisirs ou le rugby à V.



Toutes ces activités se déroulent sur le stade des Loges à Châtelleraut et au Complexe Guy JUGLA de Pleumartin. Une **alternance s'opère toujours au niveau de l'école de rugby** et des matchs U14-U15F, U16 et U19 sont régulièrement organisés à Pleumartin.

La fusion entre les deux clubs de l'agglomération châtelleraudaise apporte une dynamique et l'OGCP rayonne désormais sur toute l'agglomération châtelleraudaise avec des actions menées sur ce large territoire de 85 000 habitants. Des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) au milieu rural, les deux employés du club, Abdelkebir et Julien, proposent des actions de développement un peu partout (Châtelleraut, Dangé, Saint-Sauveur, La Roche-Posay...), que ce soit sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Fort de son engagement et de son expérience, l'OGCP bénéficie désormais d'un emploi socio-sportif aidé par l'Agence Nationale du Sport (ANS) et validé par les services de la Préfecture avec des missions ciblées sur les QPV.

L'OGCP a pris la mesure des enjeux sociétaux et s'inscrit donc pleinement dans le cadre de la cité éducative de Châtelleraut et un de ses enjeux : le développement de la pratique sportive féminine.

Alors 2024-2025 sera l'année du rugby féminin à l'OGCP ! Le club dénombre 4 jeunes filles en U12, 12 en U15F (12ème club

de la Nouvelle-Aquitaine derrière des grosses cylindrées) et 6 en U18F et a la ferme volonté de donner une autre dimension au rugby féminin avec un projet "Pas de Quartier pour les Préjugés" cofinancé par la Cité éducative de Châtelleraut. Nombreuses sont les jeunes filles licenciées originaire du secteur rural.

L'OGCP, c'est une offre sportive pour tous !

Le projet de l'OGCP est ambitieux mais est porté par tout un club et par une équipe de dirigeants motivés par ces enjeux. La philosophie du club : construire des sportifs et des citoyens.

Si l'OGCP est engagée dans toutes les compétitions, le club veut être formateur avec le déploiement d'un centre de perfectionnement pour les U16 et U19 (les lundis) et un centre de développement pour les U12 et U14/U15F (les mercredis).

Un travail au long cours, qui se veut structurant...

La fin d'année 2024 a été marquée par la disparition d'un membre fondateur de l'ASPRO en la personne de Jean-Luc POINEAU. Nombreux sont ceux qui ont fait le déplacement pour lui rendre un dernier hommage en respectant une minute d'applaudissements.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous pour accompagner cette jeunesse et pour partager les belles valeurs du rugby : solidarité, convivialité et détermination.



Le Co-Président, Vincent BAUDON

Contacts

Vincent BAUDON : Co-Président - 06 81 86 72 89

Sophie SOLEIL : Co-Présidente : 06 70 87 57 98

Hervé TARTARIN : Responsable Ecole de rugby :
06 75 47 56 74

TOURISME EN VALS DE GARTEMPE ET CREUSE

Cette association, déclarée le 14 avril 1993, organise une multi-randonnée qui connaît un très grand succès sur le département de la Vienne, mais pas seulement.

Durant trois jours, sur un site différent chaque année, marcheurs, cavaliers, vététistes, attelages et accompagnateurs, provenant de diverses régions, se retrouvent dans le but de découvrir notre territoire, et de partager des moments conviviaux tous ensemble.

En 2024, une équipe de bénévoles a repris les rênes de cette association suite à la démission du président. Un nouveau bureau a été constitué dont le siège social se situe 2 avenue Jourde 86450 Pleumartin.

Les 8, 9, 10 et 11 août 2024, pour la 31^{ème} édition, le campement s'est installé à l'étang de Saint Sennery, sur la commune de Pleumartin, un lieu propice au calme et à la détente.

Nous avons mis à disposition plusieurs hectares de terrain pour le confort des participants venus pour la plupart en camping-car et van pour les chevaux, une zone ombragée pour les chevaux, avec à leur disposition, nourriture et eau.

Près de 200 participants ont parcouru environ 25 à 30 kms par jour, et le double pour les VTT, proposant des visites guidées et la découverte des communes aux alentours.



Au programme :

Jeudi 8 août 2024 après-midi : Accueil des participants et installation, repas servi par les bénévoles.

Vendredi 9 août 2024 : Les participants se sont dirigés vers le golf de la Roche-Posay et ont prit l'ancienne voie ferrée (GR364) pour rejoindre Pleumartin pour le déjeuner sous notre magnifique halle, dont l'histoire a été contée par Camille, figure emblématique de Pleumartin. Une visite de l'exposition des tableaux de A. JOULIN, a été proposée à la Mairie, en présence d'Annick.

Samedi 10 août 2024 : Les participants ont pris la direction de Laveau et ont profité des allées forestières vers le Carroir-Robin où se trouve une ferme hélicicole, pour une arrivée aux

Maillards, centre de loisirs de plusieurs comités d'entreprises du Châtelleraudais. Après le déjeuner, la visite d'une chèvre-rie était organisée à Marolles. Une grande soirée a été organisée par les bénévoles sur le site de Saint Sennery, avec diner et animation musicale par le DJ Gilles ROBIN.



Dimanche 11 août 2024 : Pour le dernier jour de cette 31^{ème} édition de la multi-randonnée, les participants se sont dirigés vers le village de Crémille. Une visite de l'église a été proposée par Annick. Le déjeuner sur le site de Saint Sennery s'est terminé avec un débriefing des 200 participants qui ont tous été enchantés de leur séjour et ont remercié l'ensemble des bénévoles et la commune de Pleumartin pour l'accueil. Tous espèrent une continuité sur 2025 !

Le bureau et les membres du conseil d'administration remercient tout le staff qui a participé à cette belle expérience !

Je remercie le bureau et le conseil d'administration : Elsy, Isabelle, Nelly, Sylvie, Daniel, Claude, Philippe, Alain et Julie, et notre président d'honneur Éric BAILLY, qui ont donné de leur temps lors des réunions et des différentes démarches (inscriptions, achats, contacts avec les fournisseurs, relations avec les administrations, etc...), ainsi que Bernard pour son aide lors de la préparation des circuits, leur balisage, et l'entretien des chemins.

A titre indicatif, près de 1000 repas sur les 3 jours, autant de petits déjeuners, ont été servis ! Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré le service, d'avoir donné de leurs temps.



QI GONG

QI GONG

LE MARDI, À 11H, SALLE DU CENTRE SOCIAL



Le Qi Gong, art énergétique chinois millénaire, est une discipline de santé.

Je vous guide pour être en mouvement grâce à votre Qi ou souffle. Je vous propose des mouvements issus des séries traditionnelles, pour votre bien être. Vous retrouvez progressivement une harmonie intérieure, tout en travaillant la coordination et la mémoire.

Que vous soyez débutant ou déjà pratiquant, mes cours sont adaptés à tous. Je veille à échanger avec vous avant, pour **être à l'écoute de vos attentes. Le plus simple est de venir essayer !**

Valérie FÉRAY

Contact : 06 62 60 40 02 ou valerie.feray2@gmail.com



Je remercie la commune de Pleumartin, Monsieur le maire, Éric BAILLY, les adjoints, Annick, Sylvie, Jean-Pierre et Dominique, ainsi que les conseillers municipaux et les employés communaux, qui ont été d'un grand soutien pour cette manifestation.

Je remercie les 30 bénévoles et plus, de toutes les communes participantes, en particulier les bénévoles du Comité des Fêtes de Lésigny pour leur soutien logistique, les communes de Leigné-les-Bois, Coussay-les-Bois, Lésigny, Senillé Saint-Sauveur, la Roche-Posay, Vicq-sur-Gartempe, Chenevelles, Archigny, le Grand Châtellerault, l'Office de tourisme de Châtellerault, le département de la Vienne, la Nouvelle République.

Un remerciement particulier à la commune de Pleumartin, et le Grand Châtellerault, pour l'attribution d'une subvention.

Nous souhaitons que cette manifestation se poursuive en 2025.



Pour ce faire, un nouveau bureau doit se constituer très rapidement et vous êtes amicalement conviés à l'assemblée générale le samedi 1er février, à 10h, salle polyvalente.

NOUS RECRUTONS DES BÉNÉVOLES POUR LA CONTINUITÉ DE CETTE BELLE EXPÉRIENCE !

ALORS N'HÉSITÉS PAS À ME CONTACTER

Le président, Yves Poirier

CLUB COUTURE

Les membres du Club couture se réunissent le jeudi après-midi, salle des associations, pour différentes activités de tricot, de broderie, de couture, etc...

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez à rejoindre l'équipe du club.

La Présidente, Marcelle COLIN



CLUB AMITIÉS ET LOISIRS

Le club Amitiés et Loisirs de Pleumartin accueille 60 adhérents qui peuvent profiter des différentes activités, proposées tout au long de l'année, en toute convivialité.

Tous les mardis après-midi, 20 à 25 personnes se réunissent pour partager de bons moments autour des tables de jeux (belote, tarot, jeux divers). Un goûter est servi et, une fois par mois, nous déjeunons tous ensemble au restaurant, sans oublier la traditionnelle raclette de fin d'année.

Le club organise 2 lotos (12 avril et 24 octobre 2025), 2 concours de belote (15 mars et 13 septembre 2025) et 2 repas champêtres à l'étang de Saint Sennery (pique-nique partagé 1er mardi de juillet et cochon grillé 1er mardi de septembre).

Le club propose un accompagnement en co-voiturage pour partager d'autres moments festifs.

Ainsi, nous avons pu profiter de la troupe théâtrale de Rilly et d'une soirée spéciale Chili au cinéma.

Notre sortie d'une journée à la Palmyre, déjeuner-spectacle ZAGAL, précédé d'une dégustation d'huitres a été particulièrement appréciée.

La prochaine sortie du 11 février 2025, nous permettra de profiter du magnifique spectacle SHEN YUN à Tours.

Et, bien sûr, notre traditionnel repas de Noël, suivi d'un après-midi dansant avec orchestre, aura lieu le 2 décembre 2025. Nous invitons tous les danseurs à se joindre à nous.



La prochaine assemblée générale se tiendra le 4 février à 14h30 dans la salle polyvalente E Chambord.

Venez nombreux pour partager de bons moments de convivialité et de bonne humeur. Nous restons à l'écoute de vos souhaits et de vos idées nouvelles. Vous pouvez nous joindre au 06 08 02 94 41 et au 06 32 23 67 94.

Le président, Yves POIRIER

COMITÉ DES FÊTES

SAMEDI 10 FÉVRIER : SOIRÉE CABARET

Notre traditionnel cabaret Music-Hall a rassemblé environ 200 convives qui ont apprécié le repas servi par les bénévoles du comité. Cette soirée dansante fut animée par Eric NADEAU et ses danseuses.



DIMANCHE 28 AVRIL : BROCANTE DU PRINTEMPS

Installés sous la halle, autour de la place et dans les rues adjacentes, de nombreux brocanteurs ont pris possession des lieux pour déballer leurs marchandises.

VENDREDI 14 JUIN : SAINT JEAN

Notre soirée de la Saint Jean a rassemblé quelques 400 **personnes à notre repas. Nous avons eu le plaisir d'allumer le feu de la Saint Jean.** La soirée a duré très tard, dans une ambiance festive, avec un orchestre qui a mis le feu.



VENDREDI 12 JUILLET : FESTIVITÉS SAINT SENNERY

Près de 500 repas ont été préparés et servis par les bénévoles des comités des fêtes de Pleumartin et Leigné-les-Bois. **Après le majestueux feu d'artifice, tiré depuis l'étang de Saint Sennery,** la soirée a continué avec un DJ.





MERCREDI 24 JUILLET : RANDONNÉE

Environ 50 marcheurs ont participé à la randonnée organisée par la communauté d'agglomération Grand Châtellerault et le comité des fêtes.

SAMEDI 24 AOUT : MOULES FRITES

Pour la première année, nous avons organisé les Moules Frites, en août et environ 300 personnes ont répondu présentes au repas. La soirée était animée par un DJ.

DIMANCHE 20 OCTOBRE : FOIRE DES VENDANGES

Sous un beau soleil, le public est venu nombreux déambuler dans les allées des exposants professionnels et particuliers.



Une randonnée pédestre a rassemblé une centaine de marcheurs sur nos sentiers de la forêt. La fanfare l'Indépendante a animé notre manifestation tout au long de la journée. L'après-midi, une course enfants chronométrée a attiré une vingtaine de jeunes. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu se restaurer et déguster notre bernache.



DIMANCHE 15 DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL



Notre marché de Noël a réuni environ 80 exposants répartis dans la salle des fêtes, la halle et sous les barnums. La fanfare l'Indépendante a déambulé toute la journée. Cette année, une restauration organisée par le comité des fêtes était proposée. Dans l'après-midi, le père Noël, aperçu en ULM, est arrivée, en calèche, sur la place, où il a distribué des chocolats et bonbons aux enfants.



Ne jetez pas vos décorations de Noël dont vous ne vous servez plus, le comité des fêtes les récupère afin de leur donner une seconde vie... guirlandes, boules et également sapins synthétiques serviront à décorer le centre bourg. Merci de les déposer au secrétariat de mairie.

TRES IMPORTANT : LE COMITE DES FETES RECRUTE DES BENEVOLES VOLONTAIRES POUR ORGANISER ET PARTICIPER A NOS MANIFESTATIONS.

Tous les bénévoles du Comité des Fêtes vous souhaitent une très belle année 2025 et vous donne rendez-vous pour son programme 2025.

Le Président, Yves POIRIER



L'atelier des possibles

www.atelier-des-possibles-86.fr

Rétrospective 2024

Tiers-lieu à Pleumartin

Lieu de culture, de vie, de partages, d'échanges et de collaborations.



Le petit Atelier

10 ouvertures du petit atelier les samedis après-midi et près de 80 participants

10 ateliers couture et 8 ateliers de création avec près de 100 participants (vannerie, crochet, tissage, macramé, impression végétale sur tissu...)



Renk'Arts Concertés



17 renk'arts organisés qui se sont déroulés à Pleumartin, Archigny, Vicq, La Roche-Posay, St Pierre de Maillé

5 jam sessions, 10 concerts et 4 rdv chez l'habitant. Un grand bal paysan à la ferme de Languillé (près de 700 personnes). 1 soirée théâtre, 3e édition de notre Renk'art festival



Roulotte des Possibles



Sortie de fabrique le 1er et 2 juin - Inaugurée du 11 au 13 septembre à l'occasion de notre Festi'roulotte#1

Présente aux Folies Bastringues festival en novembre et à Chenevelles en décembre



l'Échang'Heure

6 rendez-vous gratuits et ouverts à tous
1 rando, 1 atelier dessin, 1 atelier calligraphie chinoise, 2 conférences, 1 soirée des talents, 1 atelier pressoir à la foire des vendanges

5 brigades solidaires (coup de main collectifs : déménagement, coupes de bois, taille, festival BD)



L'échoppe
Coopérative Alimentaire

Ouverte

Chaque mercredi de 17h à 19h
et chaque dimanche de 10h à 12h

(Local situé en face de la supérette Proxi, face à l'église de Pleumartin)



Pôle Prod

De la chanson, en passant par les musiques du monde, le blues et les grands tubes internationaux

Nous accompagnons aujourd'hui 10 artistes au sein de notre pôle production
<https://atelier-des-possibles-86.fr/production>



Nos bureaux sont situés au : > 9 rue de la république (permanence et Echoppe)

> Venelle du lavoir (petit atelier et Cie)

05 49 23 43 29 / www.atelier-des-possibles-86.fr

Le Président , Nordine BOUCHEHAT